

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
Ouvrière**



UNION COMMUNISTE (trotskyiste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1869 - 28 mai 2004 - prix : 1 €

Des listes LO-LCR aux Européennes

Pour une Europe libérée de la dictature des financiers



Vive la fête !



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Non aux attaques contre la Sécurité sociale !
 ■ Le dossier médical partagé de Douste-Blazy
- Les conditions au centre hospitalier spécialisé - Cadillac (Gironde)
- p 5 ■ La tragédie à l'aéroport de Roissy
 ■ La hausse des résultats des entreprises
- p 9 ■ Les mesures Borloo sur les expulsions
 ■ Les expulsions en Seine-Saint-Denis
- Saint-Denis : les pollueurs sanctionnés
- p 6 ■ Union européenne : des discours à l'eau bénite

Tribune

- p 6 ■ Sécurité sociale : les mensonges et grosses ficelles de Douste-Blazy

Pages centrales :

- Le programme de la Fête

Dans l'enseignement

- p 7 ■ Les déclarations de Fillon sur l'éducation
 ■ Nanterre (92) : il faut des moyens
 ■ Collège Jules-Verne - Grande-Synthe (Nord)

Dans les entreprises

- p 8 ■ EDF-GDF : la manifestation du 27 mai
 ■ Ile de la Réunion : après la grève du bâtiment
 ■ La marche des sans-papiers
- p 10 ■ Alstom-Chantiers de l'Atlantique (Saint-Nazaire) : responsabilités dans l'accident de la passerelle
 ■ Entremont-Bellegarde (Ain)
 ■ CIRC-Lorient
- p 11 ■ Fonderies du Poitou - Ingrandes (Vienne) : la grève.
 ■ Saint-Gobain - Cognac (Charente) : 2^e semaine de grève
 ■ Néopost - Le Lude (Sarthe)
 ■ Chloralp - Pont-de-Claix (Isère)

Dans le monde

- p 12 ■ Bush et l'Irak
 ■ États-Unis : la marche de l'économie
 ■ Les « micro-crédits » accordés aux pauvres

Départs collectifs pour la fête de Lutte Ouvrière

Des départs collectifs en car sont prévus à partir d'un grand nombre de villes. Voici une nouvelle liste de rendez-vous. Sauf indication contraire, ces départs ont lieu le samedi 29 mai.

Pour réserver sa place ou pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter nos camarades locaux.

<p>Auvergne CLERMONT FERRAND : 7 h - Gare routière (arrêt à Gannat et Montluçon)</p> <p>Bourgogne DIJON : 8 h - Parking ANPE NEVERS : 6 h 30 - Parking de la Maison de l'Agriculture</p> <p>Bretagne BREST : 4 h 30 - Gare SNCF RENNES : 7 h 30 - parking Métro La Poterie SAINT-BRIEUC : 6 h - Place de la Liberté</p> <p>Centre BOURGES : 6 h - Parking du Centre nautique NEVERS : 6 h 30 - Parking de la Maison de l'Agriculture</p>	<p>MONTARGIS : 7 h 30 - Place du Pâtis (devant la Poste) ORLÉANS : 8 h - Parking du centre commercial Emile-Zola, rue Emile Zola (près de la prison) CHÂTEAUROUX : 6 h 45 - Parking de l'Escal VIERZON : 7 h 30 - Nationale 20, devant le lycée Henri-Brisson TOURS : 7 h 45 - Gare routière</p> <p>Franche-Comté BESANÇON : 7 h - Parking place Battant</p> <p>Limousin LIMOGES : 5 h 15 - Parking Haut du Champ de Juillet</p> <p>Nord DUNKERQUE : 7 h 45 - Parking du stade Tribut (et dimanche 5 h 45)</p>	<p>LILLE : 6 h 45 et 8 h 45 - Métro Porte-d'Arras (et dimanche 6 h 45)</p> <p>Pays de la Loire LE MANS : 7 h 45 - Place du Jet d'Eau (aux Jacobins) LA ROCHE-SUR-YON : 5 h 45 - Rond-point hôpital CHOLET : 6 h 45 - Sortie Nord Autoroute ANGERS : 7 h 30 - Parking Géant côté station NANTES : 7 h - Haluchère SAINT-NAZAIRE : 6 h - Parking gare SNCF</p> <p>Poitou-Charente POITIERS : 6 h 30 - Parc des expositions CHÂTELLERAULT : 7 h - Entrée Nord de l'autoroute A10</p>	<p>Rhône-Alpes LYON : 5 h 30 - Angle rue Laënnec et Bd Ambroise-Paré Lyon 8^e (métro Laënnec)</p> <p>Région Est par TRAIN Depuis la région Est, des départs collectifs en train sont prévus le samedi 29 mai au matin. Pour tout renseignement concernant les horaires et les tarifs, contacter nos camarades. NANCY : 03 83 28 49 75 METZ : 03 87 32 84 61 BELFORT-MONTBÉLIARD : 03 84 28 34 69 MULHOUSE : 03 89 56 28 43 STRASBOURG : 03 88 30 11 26</p>
--	--	--	--

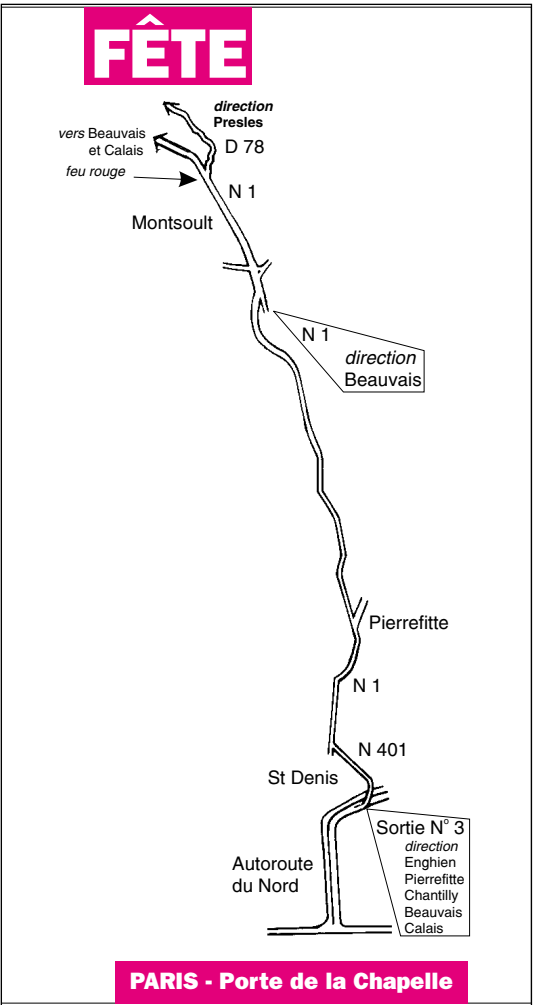


Pour venir depuis Paris

NAVETTES GRATUITES : des navettes spéciales et gratuites de bus partent de la station de métro Saint-Denis-Université (terminus de la ligne 13) toutes les vingt minutes environ.

TRAIN : départ gare du Nord, direction Persan-Beaumont par Monsoult. Départ environ toutes les heures. La gare de Presles est à 900 m de la fête.

VOITURE : prendre l'autoroute A1 depuis Porte de la Chapelle, puis la sortie n° 3 et la N1 vers Beauvais. À 20 km, prendre à droite la D78 vers Presles où le parcours est fléché. Le stationnement dans la petite ville de Presles est très difficile, et nous conseillons à tous les transports en commun.



PARIS - Porte de la Chapelle

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org
 Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron
 6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÉMENT D'ADRESSE

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 24 mai 2004



Pour une Europe libérée de la dictature des financiers

Le 13 juin, les électeurs de 25 pays seront appelés à élire le Parlement européen. Mais que les votes envoient au Parlement un peu plus de députés de droite ou, au contraire, de gauche ne pourra ni faire ni défaire les gouvernements. De toute façon, les choses décisives ne se déterminent pas dans les parlements, ni nationaux ni européen.

La droite française cherchera, dans ces élections, à faire oublier le désaveu qu'elle a reçu aux élections régionales. Le Parti Socialiste voudra à nouveau récupérer à son profit le mécontentement provoqué par la politique gouvernementale.

C'est pourquoi Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire présenteront des listes communes dans ces élections. Aux élections précédentes en 1999, ces listes avaient permis l'élection de cinq députés LO-LCR au Parlement européen. Une loi antidémocratique a modifié le mode de scrutin. Ce qui a pour conséquence qu'avec plus de voix qu'en 1999, au lieu de cinq députés, nous risquons de n'en avoir aucun. Par ce trucage, le gouvernement veut empêcher que le courant politique qui s'est manifesté en faveur d'Arlette Laguiller ou d'Olivier Besancenot puisse avoir des porte-parole au Parlement européen. Cela ne nous empêchera cependant pas de défendre, dans ces élections européennes, la politique que nous défendons dans chaque élection comme hors élections.

Voter pour les listes LO-LCR, c'est exprimer une opposition radicale au gouvernement Chirac-Raffarin-Sarkozy, un des plus réactionnaires que le pays ait connus. Depuis deux ans qu'ils sont au pouvoir, toutes leurs mesures constituent autant d'agressions contre les conditions d'existence des travailleurs. Alors que le chômage augmente, ils s'en sont pris aux chômeurs. Ils se sont attaqués aux retraités d'aujourd'hui et de demain. Les salaires sont bloqués. Au lieu de s'opposer aux licenciements collectifs destinés par un patronat avide à faire produire toujours plus avec moins de travailleurs, l'État-patron, de son

côté, supprime des emplois indispensables dans les services publics, des hôpitaux à l'Éducation nationale, en passant par les transports publics.

C'est un gouvernement qui obéit au doigt et à l'œil au grand patronat. Même s'il fait mine de tenir compte du désaveu des régionales, une fois les élections passées, il reprendra ses coups contre les travailleurs. La proximité d'échéances électorales ne l'empêche d'ailleurs pas de faire payer aux assurés le déficit de l'assurance-maladie, alors que ce déficit n'existerait pas si le grand patronat payait ce qu'il doit.

Si les votes en faveur des listes LO-LCR sont encore plus importants qu'aux élections régionales, ce sera une gifle pour ce gouvernement réactionnaire. Mais cela montrera aussi que tous ceux qui, dans l'électorat populaire, ont envie de désavouer la droite n'oublent pas pour autant les trahisons et les mesures antiouvrières des cinq ans du gouvernement Jospin.

Voter pour les listes LO-LCR, c'est aussi affirmer qu'il faut réduire le pouvoir incontrôlé que les grands groupes capitalistes exercent sur la vie publique, aussi bien par les pressions financières que par leur influence sur les gouvernements. Il faut imposer le contrôle de la population sur leurs choix économiques comme sur leurs projets à venir. Ces sociétés n'agissent qu'en fonction des intérêts égoïstes de leurs actionnaires, même si cela doit nuire à toute la société. Leur imposer un contrôle sur leurs finances, c'est aussi empêcher les licenciements collectifs qui ne sont jamais une nécessité mais toujours un choix pour plus de profit.

Enfin, en votant pour les listes LO-LCR, les électeurs se prononceront sans réserve pour l'unification totale de l'Europe d'un bout à l'autre du continent, sans frontières entre les peuples au nom desquelles, dans le passé, on les a si souvent dressés les uns contre les autres. Ils exigeront que la véritable unification de l'Europe dans l'intérêt de tous commence par mettre fin à la dictature des grands groupes industriels et financiers sur le continent.

Arlette LAGUILLER

Réunions publiques LO-LCR

ORLÉANS (Loiret)
1^{er} juin à 20 h 30

Salle Hardouineau
avec Anne LECLERC
et Christiane
HAUCHÈRE

LAVAL (Mayenne)
2 juin à 20 h 30

Centre
Multi-Activités
Laval (Saint-Nicolas)

**TARBES (Hautes-
Pyrénées)**
2 juin à 18 h 30

Bourse du Travail
avec Alain KRIVINE
et François MEUNIER

CARMAUX (Tarn)
3 juin à 20 h 30

Salle
Pierre-Bérégovoy
avec Alain KRIVINE

et Anne-Marie
LAFLORENTIE

**AGEN (Lot-et-
Garonne)**
4 juin à 20 h 30

Salle Picasso
avec Alain KRIVINE
et Nelly MALATY

GRENOBLE (Isère)
7 juin à 20 heures

Alpes Congrès (Tram A,

arrêt Alpexpo)

avec Arlette
LAGUILLER
et Olivier
BESANCENOT

**PERPIGNAN
(Pyrénées-
Orientales)**
9 juin à 20 h 30

Mairie,
place de la Loge

avec Alain KRIVINE
et Liberto PLANA

**ANGERS
(Maine-et-Loire)**
10 juin à 20 h 30

Salle Daviers,
boulevard Daviers
avec Hélène
DEFRANCE
et Claude
QUÉMAR

Non aux attaques contre la protection sociale

Manifestons le 5 juin !

À petits pas savamment dosés, le gouvernement dévoile progressivement son plan d'attaque contre la protection sociale. Jour après jour, Douste-Blazy annonce de nouvelles mesures. Parallèlement, le gouvernement orchestre une entreprise de mise en condition des assurés sociaux.

À la télévision, un jour, le ministre de la Santé annonce un prélèvement « symbolique » d'un euro par consultation ou par acte médical, et une augmentation de 0,4 % de la CSG pour les retraités impossibles. À la radio cette fois, mais le surlendemain, il indique une nouvelle augmentation du forfait hospitalier qui passerait de 13 à 14 euros. Quelques jours plus tard encore, il dévoile son projet d'instaurer un DMP, un « dossier médical partagé ». Le gouvernement pense que cette méthode lui permettra de faire avaler plus facilement sa potion amère.

Le prélèvement d'un euro a toutes les chances de connaître le même avenir que le forfait hospitalier, mis en place en 1982 par le gouvernement de gauche dirigé par Mauroy. À l'époque, il était présenté éga-

lement comme une modeste contribution des malades hospitalisés aux frais de la journée d'hôpital. Mais en 22 ans, ce forfait a connu une augmentation sans commune mesure avec celle des prix, et encore moins avec celle des salaires des simples salariés. Passant de 20 francs, à l'origine, à 13 euros aujourd'hui, voire donc 14 demain, il aura ainsi connu une hausse de 400 à 500 % depuis sa mise en place ! Ces hausses pèsent sur les assurés sociaux, même lorsque ce sont les mutuelles qui remboursent ce forfait, le remboursement entraînant la hausse des cotisations de celles-ci. Elles pèsent surtout sur ceux, et ils sont de plus en plus nombreux, qui ne peuvent plus souscrire à une mutuelle.

Le gouvernement non seulement augmente le coût de la protection-santé des assurés, mais il tente de les mettre en condition pour le leur faire admettre. Il veut les culpabiliser en montant en épingle des exemples d'« abus », d'arrêts-maladie « bidons ». Le gouvernement voudrait même leur faire croire à une « gratuité » du système de santé dont les assurés auraient le bonheur de bénéficier mais qui aurait ses limites. Comme

si ce système d'assurance était gratuit. Comme si les assurés ne payaient pas des cotisations substantielles, hier et aujourd'hui, salariales ou part patronale, cette dernière n'étant que du salaire « différé ». D'ailleurs les cotisations sont comptabilisées dans la masse salariale. Le gouvernement et son médecin patenté, Douste-Blazy, n'ont à la bouche que les termes de « responsabiliser », « responsabilisation ».

Augmenter la part des dépenses de santé dans le budget des assurés, diminuer la qualité des soins pour les plus pauvres, et en plus culpabiliser les assurés sociaux, voilà le fond du nouveau plan de dégradation de l'assurance-maladie concocté par le gouvernement.

Alors que tout ce qu'il prépare n'est pas encore connu, ce qui l'est donne déjà suffisamment de raisons pour riposter.

La CGT, la FSU, l'UNSA, le groupe des 10, ainsi que FO et la CFTC appellent le 5 juin à manifester contre les projets gouvernementaux. Lutte Ouvrière s'associe à cet appel.

Michel ROCCO

À Paris, la manifestation est convoquée à 14 h 30, Place de la République

• Centre hospitalier spécialisé de Cadillac (Gironde)

Contre l'aggravation des conditions de travail

Depuis lundi 17 mai, les salariés du Centre hospitalier spécialisé de Cadillac (Gironde), avec une majorité de médecins, refusent toute nouvelle admission dans cet hôpital psychiatrique. Comme ils l'avaient déjà dénoncé lors d'un mouvement de grève le 17 avril, la situation n'est plus tenable : le CHS a une capacité d'accueil de 136 lits, avec en plus dix chambres d'isolement. Mais ce seuil a été dépassé durant 300 jours de l'année

2003, avec des pointes à 156 malades hospitalisés certains jours.

La direction nous explique qu'en tant que service public, nous sommes tenus de prendre tout nouveau malade, mais c'est à nous de nous débrouiller. Au pavillon des admissions de Renaudin, par exemple, il y a treize chambres, pour une capacité de 26 lits, avec en moyenne 29, voire 34 patients. Nous sommes régulièrement obligés de transformer des chambres de deux en trois places. Et nous ne

sommes que deux ASH et deux AS en semaine pour l'entretien de tout le bâtiment, et seulement trois à quatre infirmiers, ce qui est loin du compte quand on sait que les malades que nous accueillons ont besoin de calme, de beaucoup d'attention, de soins et qu'il y a parmi eux des toxicomanes, des alcooliques qui peuvent avoir des réactions dangereuses.

Si un malade s'absente un week-end pour voir sa famille ou pour une intervention dans un hôpital, même pour une seule nuit, son lit est déclaré

• Dossier médical partagé

L'esbroufe de Douste-Blazy

Douste-Blazy vient de sortir un nouveau lapin de son chapeau, le « dossier médical partagé », qui devrait être mis en place en 2007. Ce dossier informatique, consultable sur Internet, regrouperait, pour un même malade, les renseignements relatifs à toutes les visites médicales, aux médicaments prescrits, aux examens faits ainsi que les hospitalisations.

Avec ce dossier médical partagé, le ministre se fait fort d'économiser 3,5 milliards d'euros chaque année à partir de 2007. Effet d'annonce car, en début de mois, le même Douste-Blazy expliquait qu'avec ce dossier médical il réaliserait de 6,5 à 7 milliards d'euros d'économies d'ici à 2007... Bref, tout le monde ignore l'impact financier qu'aurait la mise en place de ce dossier médical, ce qui n'empêche pas les ministres d'en parler. Mais ce que l'on sait, c'est que cette mesure risque de générer plus de dépenses que d'économies. Sa mise en place sera difficile, longue et on parle déjà de 300 à 600 millions d'euros par an que coûteraient les seuls frais de fonctionnement de ce système. Les experts du ministère sont d'ailleurs bien placés pour le savoir, eux qui ont « lancé » le carnet de santé et la carte Vitale. La mise en place de cette dernière a pris dix ans, a coûté une petite fortune... et ce n'est pas fini puisque Douste-Blazy parle

déjà de toutes les refaire avec photographie pour éviter les fraudes.

Mais au-delà des économies promises, l'objectif affiché par le ministre est tout autre. Il dit vouloir éviter les « mauvais comportements médicaux », comprenez... du malade qui consulterait trop souvent des médecins différents. Le Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie, autre défenseur résolu du dossier médical partagé, écrit qu'il permettrait « d'éviter les examens redondants ou trop fréquents » et de transférer certaines tâches des médecins à des infirmières, puisqu'elles trouveraient dans le dossier « des consignes précises, le diagnostic, les traitements en cours ». Et Douste-Blazy enfonce le clou : « Pas de dossier, pas de remboursement... ce sera obligatoire » et annonce déjà des sanctions : un avertissement puis des non-remboursements...

Bref le dossier médical partagé participe de la campagne de culpabilisation que mènent tous les ministres de la Santé, de gauche comme de droite, pour faire porter aux malades le chapeau du soi-disant trou de la Sécurité sociale. Ce genre de mesure ressemble fort à un cauteur sur une jambe de bois en ce qui concerne les économies réellement réalisées par sa mise en place.

C. D.

• Tragédie à l'aéroport de Roissy

Les responsabilités

Dimanche 23 mai, à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle (CDG), près de Paris, la voûte de la salle d'embarquement du nouveau terminal 2E (T 2E) s'est effondrée sur 30 mètres, tuant quatre personnes et en blessant trois autres.

Un miracle que le bilan ne soit pas plus terrible. Des policiers ayant été avertis de fissures dans la structure, des pompiers étaient en train de fermer un périmètre de sécurité, ce qui a sauvé la vie à des dizaines de passagers et d'employés. Mais si, au lieu de 7 heures, ce drame avait eu lieu un peu plus tard, le trafic aurait été à son comble et le nombre des victimes bien supérieur. Le lendemain, d'autres craquements ayant retenti, les pompiers ont dû faire évacuer l'ensemble du terminal, fermé depuis.

Le « non » de la commission de sécurité

L'enquête en cours devra déterminer la cause précise de la catastrophe et les responsabilités en cause. Mais on sait déjà que des fissures étaient apparues sur des piliers dès la construction du T 2E. On sait aussi que, il y a moins d'un an, l'inauguration de ce sixième terminal de CDG 2 avait dû être repoussée d'une semaine. La commission de sécurité lui avait refusé son feu vert : normes anti-incendie non remplies, accès non conformes. De plus, c'est au son des marteaux-piqueurs en activité qu'auraient été accueillis les premiers passagers et, un lustre s'étant écrasé au sol sur le passage de la commission de sécurité, elle avait de bonnes raisons de s'inquiéter.

Mais ADP (Aéroports de Paris), société gestionnaire, et Air France, principale utilisatrice de cet aérogare, voulaient que s'ouvre au plus vite ce nouveau terminal, présenté comme le summum de la technique aéroportuaire.

Pour ADP, qui multiplie les contrats à l'étranger, notamment en Chine, le 2E était « la vitrine, la salle de prestige », selon son président. Pour Air France aussi, qui était alors sur le point d'absorber la compagnie hollandaise KLM et, ainsi, de devenir une des toutes premières au monde.

Travaux au pas de course, accidents en série...

Alors, le 27 juin 2003, le chantier n'étant toujours pas achevé, l'inauguration avait quand même eu lieu, avec une foule d'invités et des reportages dithyrambiques à la télé et dans la presse. Des couacs auraient fait désordre, et la police y veillait, qui tenait à l'écart des salariés de diverses entreprises de la zone aéroportuaire venus manifester contre les conditions de travail sur le chantier du T 2E, qu'ADP et Air France avaient fait avancer à marche forcée.

Les quinze derniers jours, les ouvriers d'innombrables entreprises, bien souvent des intérimaires, travaillaient jour et nuit, sous la pression de l'encadre-

ment pour les faire aller toujours plus vite. Résultats : le dernier mois avant l'inauguration, les accidents se sont multipliés, certains très graves (un travailleur restera paralysé à vie), et un ouvrier s'est tué en tombant d'un faux-plafond.

Mais ADP et Air France avaient leur « vitrine de prestige ». Et au milieu des discours officiels vantant ce terminal dernier cri, il ne fut bien sûr pas question du fait qu'ADP, qui avait dû faire appel à la sous-traitance, avait multiplié le nombre des sous-traitants.

... et course à la rentabilité

La construction du terminal E (qui a tout de même

coûté 750 millions d'euros) a ainsi été de 20 % moins coûteuse que celle du précédent, le F. Mais à quel prix !

Même pas un an après l'ouverture de ce terminal « ultra-moderne », il est question de le fermer et de le raser, car des experts estiment que l'ensemble de sa structure peut avoir été fragilisé. Dès le drame, Air France a affirmé qu'il n'y aurait pas de chômage pour son personnel. Tant mieux... si c'est vrai. Mais, de toute façon, ce n'est nullement une garantie pour des centaines d'autres travailleurs, employés le plus souvent avec des contrats précaires (intérim, CDD) dans des sociétés sous-traitantes, qui

accomplissent les tâches indispensables au fonctionnement de ce terminal (que ce soit dans des services techniques, d'entretien, commerciaux ou encore dans les divers boutiques et commerces) et dont l'emploi est maintenant menacé.

Quant à ADP, établissement public qui emploie 8 400 salariés, sa privatisation, annoncée après celle d'Air France, n'est encore qu'un projet du gouvernement. Mais la course à la rentabilité, pour la préparer, a été engagée depuis longtemps. Et l'on vient de voir où elle peut conduire.

Pierre LAFFITTE

ADP a fait des économies...

Il a fallu le drame de Roissy pour que des journaux reviennent sur le dernier rapport de la Cour des Comptes concernant ADP (Aéroports de Paris) et apportent ainsi des précisions dont on va comprendre pourquoi elles n'avaient pas fait l'objet de publicité jusqu'alors.

Il y est question du terminal F de l'aérogare Roissy-CDG, mis en service peu avant le E auquel il fait vis-à-vis. Il est écrit que les « plans d'exécution » avaient d'abord « été refusés par le bureau de contrôle », avec la précision que l'entreprise chargée de la chose avait « rencontré des difficultés de mise en œuvre des coques de couver-

ture de ce hall, qui menaçaient de s'effondrer ».

« Depuis, poursuit le rapport, ADP semble avoir pris conscience de certains excès en matière de conception architecturale : le hall E (celui dont une partie vient de s'effondrer !) a été simplifié ». Comment et dans quels domaines, le rapport ne le dit pas explicitement.

Quant aux entreprises auxquelles ADP a fait appel, ce rapport ne manque pas non plus d'intérêt. Pour le gros œuvre du F, il s'agissait de Bouygues et de Spie, des géants du BTP (bâtiment et travaux publics). Pour le E, outre GTM et Hervé (deux grosses sociétés, mais de

moindre importance, chargées du béton), on trouve 400 sous-traitants, ADP pilotant et coordonnant l'ensemble, bien que le BTP ne soit pas sa spécialité. D'où des critiques du rapport, qui relève des « partages de missions » mal définis, notamment celle du « suivi de chantier ».

Projet « simplifié », multiplication des sous-traitants au détriment de la compétence et du contrôle, est-ce ainsi que la construction du terminal E a coûté 20 % moins cher que celle du terminal F... ce dont la Cour des Comptes félicite ADP ?

P. L.

• Hausse des résultats des entreprises

Les travailleurs trinquent, les patrons encaissent

Les bénéfices d'exploitation des entreprises européennes au premier trimestre 2004 viennent d'être publiés par la banque JP. Morgan, qui constate une hausse moyenne de 17 %. « Après une période noire, disent les experts de la banque, les chiffres d'affaires se stabilisent, l'activité redémarrant légèrement ».

Mais si la simple stabilisation du chiffre d'affaires des entreprises européennes a pour résultat une hausse des bénéfices à plus 17 % en un trimestre, c'est que la source de ces profits est à rechercher ailleurs que dans le maintien du chiffre d'affaires, qui en toute logique ne devrait entraîner que le seul maintien des bénéfices. En réalité, ce sont les sacrifices imposés aux travailleurs, avec des licenciements en masse et une exploitation accrue pour ceux qui restent au travail, qui expliquent le maintien et l'explosion du pro-

fit dans bien des entreprises.

Pendant la dernière période, pour maintenir voire augmenter leurs profits, bon nombre d'entreprises se sont surtout servies de ce qu'elles appellent « la réduction des coûts », c'est-à-dire la baisse de la masse salariale, soit en supprimant des emplois, soit par l'intensification des rythmes de travail, ce qui fait que pour un même salaire un ouvrier produit plus qu'auparavant.

Si les chiffres publiés peuvent recouvrir des aspects bien divers, il n'en reste pas moins qu'ils

expriment une tendance montrant l'accroissement de l'exploitation des travailleurs par les capitalistes.

En 2003, l'entreprise la plus riche du pays, Total, a vu son chiffre d'affaires augmenter de 2,1 % alors que ses bénéfices grimpaient à plus 18,20 %. La deuxième entreprise la plus riche du pays, Carrefour, a eu un chiffre d'affaires en hausse de 2,6 % et plus 18,6 % pour les bénéfices. Renault, s'il voyait son chiffre d'affaires progresser de 3,8 %, voyait dans le même temps son bénéfice augmenter de 26,8 %. L'Oréal voyait, elle, son chiffre d'affaires baisser de 1,8 %, pendant que les bénéfices grimpaient à plus 13,5 %. De même les ciments Lafarge voyaient leur

chiffre d'affaires s'écrouler de moins 6,5 %, mais les bénéfices explosaient à plus de 59,6 %.

Il est bien difficile, étant donné le secret qui masque les comptes des sociétés et qui camoufle toutes les opérations qui régissent les échanges dans le monde des affaires, de savoir ce qui se cache derrière l'annonce officielle des bénéfices ou des pertes. Mais il n'empêche que le résultat global concernant les principales entreprises européennes est révélateur.

Cette course à la rentabilité sur le dos des salariés a un autre avantage pour les gros actionnaires. Quand promesse de profits supplémentaires il y a, elle attire les acheteurs d'actions et provoque leur hausse. Une des plus

grandes fortunes de France, Bolloré, par ailleurs principal actionnaire du groupe métallurgique Vallourec, a vu le prix des actions monter de 50 % en une seule année, justement grâce à cette course permanente à la « réduction des coûts ».

Voilà une des conséquences de la dictature économique des grands groupes industriels et financiers, et une preuve que les travailleurs n'ont aucune raison de se laisser duper par les arguments invoquant les « impératifs économiques » pour justifier le refus d'augmentation de leurs salaires ou, pire, les licenciements.

Paul SOREL

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

• Sécurité sociale

les mensonges et grosses ficelles de Douste-Blazy !

C'est par la bouche de Douste-Blazy que nous ont été révélées les premières mesures par lesquelles le gouvernement compte s'en prendre à notre système de santé. 100 longues minutes à la télé pour nous convaincre... que presque rien ne changera, que ces mesures seront indolores, que tout le monde sera mis à contribution ! Voyons sur pièces.

Une franchise d'un euro par consultation, ça peut apparaître modeste (bien que pour des familles aux faibles revenus, un surcoût d'un euro à chaque fois peut finir par représenter une somme considérable). Mais une franchise, même minime au début, c'est fait pour être augmentée par la suite. Quelques heures plus tard on en a eu l'illustration avec l'annonce que le forfait hospitalier sera augmenté lui aussi d'un euro par jour alors qu'il l'a déjà été de 3 il y a quelques mois à peine.

La CSG des actifs ne serait pas touchée, a aussi annoncé le ministre, espérant ainsi les dissocier des retraités qui verraient la leur s'accroître de 0,4 %. Là aussi il n'a pas fallu plus de quelques heures pour être mis au parfum : finalement l'assiette de la CSG des actifs passerait quand même de 95 à 97 % du salaire. Une misère bien sûr, mais qui donne toute sa valeur aux engagements du ministre de ne pas toucher aux cotisations des actifs. Ceux-ci seraient bien fous de croire qu'on ne piochera que dans la bourse des retraités.

À noter que la C3S, contribution des entreprises, serait elle augmentée de 0,03 points, treize fois moins que pour les retraités ! C'est comme ça que Douste-Blazy met... tout le monde à contribution.

Derrière l'air bonasse du ministre de la santé, c'est à toutes les vieilles ficelles que le gouvernement est en train d'avoir recours pour nous emberlificoter et nous endormir : l'étalement des mauvaises nouvelles dans le temps, le diviser au début pour faire payer tout le monde à la fin.

Il est donc évident que ces premières mesures seront suivies de bien d'autres et que ce sont les salariés, les retraités et les malades qui devront supporter tout le poids de cet effort pour combler un trou que d'autres ont creusé.

Car ce sont les patrons et les gouvernements successifs qui se sont entendus

pour vider les caisses de la Sécu : le montant des exonérations de cotisations pour les entreprises a été multiplié par six entre 1993 et 2003 ; c'est 20 milliards d'euros que les patrons n'ont pas payés en 2003 (pas loin de deux fois l'équivalent du trou de la Sécu). Sans parler des profits de l'industrie pharmaceutique sur le dos des malades et de la Sécu justement.

Il n'empêche que c'est aux assurés que nos ministres font la morale : il nous faudrait être raisonnables, arrêter de prendre trop de médicaments, d'avoir trop d'arrêts de travail, d'aller pour un oui, pour un non, chez le médecin. Et plutôt que d'obliger les patrons à rembourser leurs dettes et payer pour renflouer l'assurance-maladie, Douste-Blazy et Raffarin ont choisi de continuer à dérembourser de nouvelles listes de médicaments ou de nous obliger à passer d'abord par notre médecin traitant avant d'aller consulter un spécialiste, au risque de payer des dépassements d'honoraires faramineux !

Le Parti Socialiste prétend s'opposer au gouvernement sur le dossier de la Sécurité sociale. Mais il reprend la fable du déficit et veut lui aussi « sauver » la Sécu par des mesures qui sont de la même veine que celles de la droite : réduire la consommation de médicaments de 20 %, « partager les efforts » Il escamote lui aussi le véritable problème : les dettes scandaleuses des entreprises.

Alors pour faire savoir notre opposition à cette politique de régression sociale :

• Dans la rue, soyons nombreux à manifester le 5 juin, à l'appel de la CGT, de la FSU, des Sud et d'associations et de partis de gauche et d'extrême gauche. C'est une première occasion pour leur faire savoir à tous notre manière de penser.

• Dans les urnes, le 13 juin, votons pour les listes LO-LCR, les seules à refuser clairement ce chantage au financement et à affirmer : assez de tous ces gouvernements, de droite comme de gauche, qui s'emploient à faire les poches aux travailleurs, c'est aux patrons de payer, et à eux seuls !

**Éditorial des bulletins d'entreprise
l'Étincelle, du lundi 24 mai 2004,
publiés par la Fraction.**

Convergences Révolutionnaires n° 33 (mai-juin 2004) - bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Élargissement et nouvelle constitution, l'Union européenne est-elle une menace pour les travailleurs ?

Articles : L'urgence : contre-attaquer sur la Sécu - Salaires : les trains de retard de la SNCF - Licenciements : le merci de STMicroelectronics pour les subventions reçues - Comment et pourquoi le génocide rwandais fut encouragé et couvert par la France - Des correspondances sur l'Iran et les États-Unis.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Union européenne

Le retour des grenouilles de bénitier

À l'occasion de la dernière conférence intergouvernementale qui préparait le Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement qui doit se tenir les 17 et 18 juin prochain, sept pays de l'Union européenne sont revenus à la charge pour que le texte de la Constitution européenne mentionne explicitement « l'héritage chrétien ». Parmi les sept, il y avait l'Italie et le Portugal, connus pour leur sensibilité catholique et une longue tradition d'opposition au divorce et à l'avortement, mais aussi la moitié des « nouveaux entrants » : la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et Malte.

Ce n'est pas la première fois que les représentants des États européens évoquent l'« héritage chrétien ». Il y avait déjà eu une offensive dans ce sens lors de la Convention où s'étaient discutées les grandes lignes de la Constitution européenne, mais les partisans du goupillon avaient dû le ramener à la sacristie.

L'arrivée des nouveaux venus relance la manœuvre. Lors de la cérémonie d'accueil aux dix nouveaux États entrants au Parlement européen de Strasbourg, plusieurs intervenants avaient affiché des opinions religieuses passablement réactionnaires à côté desquelles de Villiers passerait pour un enfant de chœur. Un parlementaire polonais avait déclaré : « Le jour où l'Union européenne a fêté son élargissement, les Polonais honoraient la Sainte Vierge Marie Reine de Pologne, Reine d'Europe et du Monde. (...) Acceptez de la nation polonaise ce présent, le trésor le plus

précieux que nous avons, la Croix du Christ. Que ce crucifix devienne pour nous une force. C'est seulement en contemplant la Croix que l'Europe s'extraira du chaos et de la perte morale. » Se plaçant sous l'autorité du pape, « Saint Patron de l'unité authentique de l'Europe », il dénonçait l'avortement « pire que le terrorisme » ! Et concluait : « J'ai confiance dans le fait que cette Croix, le signe de l'amour et de la victoire, sera accrochée à une digne place de ce Parlement, le premier à Strasbourg, le deuxième à Bruxelles ».

Cette nouvelle initiative est ouvertement orchestrée et revendiquée par le Vatican. « L'unité des peuples européens, si elle veut durer ne peut être seulement économique et politique. L'âme de l'Europe reste encore unie aujourd'hui grâce aux valeurs humaines et chrétiennes », a déclaré le pape.

On aurait pu attendre des représentants d'un État laïc comme la France un semblant d'opposition. À l'époque du débat sur la Constitution, Chirac avait jugé le rappel de la tradition chrétienne « déraisonnable ». Mais cette fois-ci, seuls les représentants de la petite Belgique sont montés au créneau pour s'opposer à cette offensive intégriste. Du côté des représentants de la France, on a plutôt entendu des propos inverses, du genre « avec dieu, il ne faut jamais dire jamais » (Michel Barnier) ou « la France n'est pas hostile à cette question » [la tradition chrétienne] (Raffarin). Comme jésuites, on ne fait guère mieux. Ce ne sont pas ces gens-là qui risquent d'éclairer des voies qui ne conduisent pas à l'obscurantisme.

Jacques FONTENOY

• Peine de mort pour les terroristes

Barbarie contre barbarie

Quarante-sept députés de droite, dont l'avionneur Olivier Dassault, député de l'Oise, ont déposé une proposition de loi pour rétablir la peine de mort pour les auteurs d'attentats terroristes. Cette proposition vient après la légitime émotion qui a suivi l'attentat meurtrier de Madrid, le 11 février dernier. De son côté, Pasqua a fait une proposition similaire auprès du Parlement européen.

Régulièrement, des politiciens relancent cette proposition démagogique afin de faire parler d'eux, en s'appuyant si possible sur des attitudes passionnelles qui suivent l'annonce de crimes odieux et révoltants, dont les victimes sont des enfants ou des vieillards. Ils ressortent alors l'archaïque et barbare loi du talion.

En France, il fallut attendre 1981

pour que la peine de mort soit abolie. Mais pour des démagogues réactionnaires, c'est un thème qui leur vaut l'oreille de la fraction la plus réactionnaire de l'opinion.

Pourtant, le manque d'efficacité d'une telle mesure pour arrêter ou même limiter ces crimes individuels ou collectifs comme les attentats terroristes est reconnu. Aussi bien lorsqu'il s'agit d'entraver les activités de pervers, et encore plus lorsqu'il s'agit d'agir contre des commandos terroristes qui sont constitués d'hommes ou de femmes ayant choisi de sacrifier leur vie.

Une mesure barbare pour lutter contre des gestes barbares, cela n'élimine pas la barbarie !

29, 30 et 31 mai Vive la fête de Lutte Ouvrière à Presles (Val-d'Oise)



SAMEDI 29 MAI

DIMANCHE 30 MAI

LUNDI 31 MAI

AU GRAND PODIUM

16 heures
NO WATER PLEASE
Fanfare ska funk afro-cubain

17 heures
Allocution d'Arlette LAGUILLER

17 h 30
JAMAÏT
« De verre en vers »
Chanson française

21 heures
Richard BOHRINGER & AVENTURES
« C'est beau une ville, la nuit »
Spectacle chanté et récité par le comédien, mis en musique par le groupe Aventures

14 heures
LES SZGABOONISTES
Musette punk manouche

15 heures
Allocutions d'Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

16 heures
H.F. THIEFAINE
« En solitaire »

20 h 30
TRYO
« Grain de sable »
Reggae acoustique
Chansons contestataires, alternatives, ironiques et rythmées

13 h 45
GUSTAVE PARKING
« Mes meilleurs morceaux : le best-of » - Humour

15 heures
Allocution d'Arlette LAGUILLER

16 heures
RAUL PAZ
Le nouveau son cubain
Pop latino, ballades, hip hop et rythmes cubains

AU THÉÂTRE DE VERDURE

13 h 30 **À L'OUËST**
Chansons bluesistiques

15 h 30 **TICHOT**
Chansons à textes

17 h 45 **LA CANAILLE** Rap

19 h 30 **TREVIDY**
Chanteur auteur compositeur

21 h 45 **LES ONGLES NOIRS**
Chanson française festive

12 h 30 **LA COMPAGNIE JOLIE MÔME** dans Cabaret « Rouge Cœur » spectacle de chansons

16 h 30 **MAMANE** « One Mamane Show » Mamane malmène les mots avec malice

18 h **LA COMPAGNIE JOLIE MÔME** dans Cabaret « Rouge Cœur » spectacle de chansons

21h00 **TRES PESOS** Rock latino

11 h 30 **MIDNIGHT JOKERS** Standards rock

13 h 30 **FRÉDÉRIC LUTAUD** et ses acolytes Chansons

16 h **MÈ-SAGES** Soul, blues

18 h **HAPPY TAX PLAYERS**
Rock funk tendance rigolote

À JAZZ CITY

14 h **MESCLA** (jazz fusion)

16 h **SOLEDAD** (trio jazz moderne)

17 h 30 **Pierre LÉVY- Giovanni LICATA - PARABOLY GROUP** (hard bop)

19 h 30 **OGNI QUAL VOLTA** (free jazz)

21 h **TRANSDANCE**, la nouvelle formation de **Jef SICARD** avec **Achile GAJO, Serge MARNE** et **Raymond DOUMBÉ**

10 h **Breakfast Blues**, petit déjeuner en musique live (apportez votre instrument)

12 h **Intermède classique** (épinette, violons, flûte, hautbois)

13 h 30 **TALITHA KOUM** (be-bop en 9-5)

16 h 30 **RICHARD RAUX - PASCAL BIVALSKI BIG BAND** (18 musiciens qui déménagent)

18 h **ALDRIDGE HANSBERRY ENSEMBLE**, jazz post- moderne

19 h 30 **Philippe BAS**, piano solo (ragtime et piano stride)

21 h **PARISAMBA**, sextet de jazz latin avec **Daniele VIGILUCCI**

10 h **Breakfast Blues**, petit déjeuner en musique (une deuxième chance...)

12 h **JANÉO** (fusion)

14 h **COMPAGNIE PUBLIQUE DE BRASS BAND**

16 h **QUARTIER LIBRE** (jazz et piano à bretelles)

18 h **Bœuf final**

AU CABARET

14 h **Animations et sketches**

15 h 30 **Bruno BAZINET** « Destination Bleu » pop française

18 h **SOPHIE CHENKO** chante ses textes accompagnée par Alain à la guitare

19 h 30 **EMMANUEL DELLA TORRE** Chansons françaises

21 h **LISA** Chansons espagnoles et latino

12 h **Animations et sketches**

13 h 30 **SOPHIE CHENKO** chante ses textes accompagnée par Alain à la guitare

16 h **MARJOLAINE** Chansons

17 h 30 **LUDMILLA** Chansons en bal nuisette

19 h **ARENA BLANCA** Concert flamenco

21 h **LOS COMANDANTES** Salsa, cumbia, musiques cubaine et mexicaine

12 h **LISA ET GUSTO** Chansons du monde

13 h 30 **LOS COMANDANTES** Salsa, cumbia, musiques cubaine et mexicaine

16 h **Animations et sketches**

DANS LES ALLÉES DE LA FÊTE

L'OGRE DE BARBARIE Animation

LOS COMANDANTES Musiques latino-américaines

Bienvenue à la fête de Lutte Ouvrière. Bienvenue à tous ceux qui y viennent pour la première fois comme à tous ceux pour lesquels elle est devenue un rendez-vous traditionnel de fraternité et de détente, et un grand rassemblement populaire, placé sous le signe du communisme et de l'internationalisme.

À l'heure où le gouvernement de Chirac et Raffarin mène sa politique antiouvrière, remettant en cause le système de santé, et où le patronat multiplie les licenciements et les attaques contre les travailleurs, notre fête se veut le rassemblement de tous ceux qui refusent cette politique et luttent pour inverser le rapport de force en faveur du monde du travail.

À deux semaines des élections européennes, notre fête est également l'occasion de réaffirmer notre volonté d'une Europe débarrassée des frontières entre les peuples, mais aussi de la dictature des grands groupes industriels et financiers.

Notre fête est aussi l'occasion

de renouer avec les traditions de débats, de rencontres et d'échanges fraternels, qui sont celles du mouvement ouvrier, l'occasion de rencontrer des militants d'autres entreprises, d'autres villes, d'autres pays avec qui nous partageons les mêmes préoccupations et les mêmes idéaux.

Mais la fête, c'est aussi un grand moment de détente. Pour vous distraire, vous trouverez des centaines de stands avec des jeux, des expositions, des spécialités culinaires. Cinq scènes vous proposent un spectacle permanent, sans parler des animations que vous rencontrerez dans les allées. Deux cinémas gratuits vous proposent également de voir ou revoir des films récents. Enfin, des expositions politiques et scientifiques, plusieurs librairies, des débats animés par des personnalités ou des groupes militants alimenteront les discussions.

Alors, bonne fête à tous !



Dans le cadre des élections européennes
Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT
interviendront
dimanche 30 mai à 15h

Par ailleurs
Arlette Laguiller
prendra la parole

Samedi 29 mai à 17 h et lundi 31 mai à 15 h

Deux grands débats LO-LCR

Deux débats publics associant des camarades de nos organisations respectives auront lieu sous le chapiteau place de la Liberté.

Samedi à 18 h : « L'Europe dans la mondialisation »

Dimanche à 18 h : « Quel parti construire ?
Convergences et divergences »

La fête est ouverte le samedi de 12 h à 23 h et, avec le bal, sans interruption du dimanche à 8 h jusqu'au lundi à 20 h.

À LA GUINGUETTE

JEAN-CLAUDE GOMBAULT et son orchestre Bal musette

ANIMATIONS - COURS DE DANSE

BLOQUE-NOTES - Standards rock des années 70-90

Show Bizz Band - Rock français

Arthésia - Rock mélodique

Dans la nuit de dimanche à lundi, BAL animé par **DJ ALBERT**

Tous les stands de la Fête

- 1 La gargote des tout-petits
- 2 Les ballons de la fête (Renault Lardy)
- 3 Javelot ch'timi

Allée de l'Europe des Travailleurs

- 4 Aux moules
- 5 Marionnettes
- 6 A vos pinceaux
- 7 Quiches et tartes lorraines
- 8 Manège
- 9 Chorba, thé, gâteaux (Citrôen Région parisienne)
- 10 Le Caf'Conç
- 11 Accueil Nord-Pas-de-Calais
- 12 Le bistrot du Caf'Conç (AGF + LO Beauvais)
- 13 Blinis (Cramif Cnav)
- 14 Arbalète
- 15 Tangram (Gems-Buc)
- 16 Les mots fléchés (PTT-Paris 17)

Place du Proletariat

- 17 Les disques
- 19 Serpent à lumière
- 20 Accueil Alsace-Lorraine-Franche-Comté
- 21 La caféthière
- 22 Accueil Bourgogne
- 23 Toupie hollandaise
- 24 Mare aux canards
- 25 Tir larigot
- 26 Fondue jurassienne
- 27 Brochettes Renault (Renault)
- 28 Casse-croûte tunisien (Renault)
- 29 Barbe à papa
- 30 Jus de fruit-milkshake (Le Mans)
- 31 L'escargot (SNCF Vierzon)
- 32 Crêpes canadiennes (Continental-Claïroix, Oise)

Allée du Drapeau Rouge

- 33 Flammekueche (General Motors Strasbourg)
- 34 Reibekuchen (Peugeot Mulhouse)
- 35 Orienté-vous (Alcatel-CIT Vélizy)
- 36 Aux mollets d'acier
- 37 Le virage à prendre
- 38 Le palet
- 39 Le labyrinthe
- 40 Les quatre sous
- 41 Spécialités tourangelles
- 42 L'enfer est pavé de bonnes citations (IBM)
- 43 Le labyrinthe élastique
- 44 Crottins chauds
- 45 Le monde à la carte (Delphi)
- 46 Ciné Zapping

Place de l'Internationale

- 47 Maffé
- 48 UATCI (UCI Afrique)

Pour nous rencontrer, pour discuter avec nos militants

La fête, c'est aussi l'occasion de rencontrer nos militants, de discuter directement avec eux.

Chacun de nos stands est tenu par des camarades de telle ou telle ville, ou de telle ou telle entreprise. C'est ce qui est précisé dans la liste des stands chaque fois que c'est possible.

Et puis, dans tous les stands Lutte Ouvrière des différentes zones de la fête, nos militants sont là pour discuter et prendre contact avec ceux qui le souhaitent.

Vous trouverez aussi un stand des listes communes LO-LCR aux élections européennes.

- 49 Sculptures, mosaïques
- 50 Sinif Mücadelesi (UCI Turquie)
- 51 Café turc-döner-kebab

Jazz City

- 52 American food - breakfast
- 53 Coffee-cakes
- 54 Exposition Jazz
- 55 Livres, disques jazz
- 56 Emailage sur cuivre (CHR Toulouse)
- 57 Brin de fantaisie (Hôpitaux de Paris)
- 58 Soupe aux choux
- 59 bis Ribouldingue
- 60 Le Brie qui court (Ville de Meaux, Seine-et-Marne)
- 61 Spécialités haïtiennes
- 62 Organisation des Travailleurs Révolutionnaires (UCI Haïti)
- 63 Combat Ouvrier (UCI Antilles)
- 64 Menu d'isles

Place Karl Marx

- 64 Le clou de la fête
- 65 Les masques (Chartres)
- 66 Accueil Le Mans
- 67 Lutte Ouvrière Hôpitaux

Objets perdus

Si vous trouvez un objet, ramenez-le à un stand Lutte Ouvrière ou à la direction de la Fête. Merci pour celui qui l'a perdu.

Carte Bleue Attention

Ni dans la fête ni dans le village de Presles, il n'y a de distributeur de carte bleue.

Pour avoir du liquide, il faut donc prendre ses précautions AVANT de venir.

Place de la Révolution Sociale

- 68 Exposition Renault Peugeot-Poissy
- 69 Sardines grillées
- 70 Cartes postales (EDF-GDF)
- 71 La gare de tous les cafés (SNCF Paris Sud-Ouest)
- 72 La paillote (SNCF Paris Nord)
- 72 bis Rail de force
- 73 Sportez-vous bien (Sneema Gennevilliers)
- 74 Échecs et Marx (France Télécom Reims)
- 75 Mêlez-vous de nos salades (Sneema Corbeil)
- 76 La barbouille

Guinguette

- 77 Seiche and'ouillette (Sneema Gennevilliers)
- 78 Guinguette (Sneema Gennevilliers)



Venez le mettre en échec

Au stand Échecs et Marx, dimanche à 16 heures, Jean-Philippe Karr, maître international (2376 points ELO), animera une partie simultanée contre 25 joueurs. Avis aux amateurs.

- 79 Délices CAF (CAF Région Paris)
- 80 Sneema exposition aéronautique (Groupe Sneema)
- 81 Couscous
- 82 Cube d'escalade
- 83 Trampoline
- 84 Gyro folies
- 85 Ile de la Réunion
- 86 Indoustand (RATP)
- 87 Annoncez la couleur (Reims Aviation)
- 88 La coupe est pleine (champagne et gâteaux)
- 89 La boule du fakir (groupe Reims)
- 90 Accueil Champagne-Ardenne (La Faïencerie Vitry-le-François)
- 91 Truffades (Renault Rueil)
- 92 Le tir à la patate (Banque de France)

Allée du Communisme

- 93 Pizza aioli
- 94 Accueil du Sud-Est (Sneema Gennevilliers)
- 95 Le frondeur du Poitou (Fonderies du Poitou)
- 96 La Dolina (Solystic)
- 97 Au palet breton
- 98 Liste LO/LCR pour les élections européennes
- 99 Billard électrique
- 100 Saumon fumé-harengs de la Baltique
- 101 Bonbons
- 102 Fraternité à la menthe

Allée de la Libération des Femmes

- 104 Quille de six
- 105 Pause café (Crédit Lyonnais)
- 106 Accueil Anjou-Touraine-Poitou
- 107 La puce rouge (Crédit Lyonnais)
- 108 Jambon du Morvan

- 109 Accueil Centre
- 110 Beignets aux pommes
- 111 Tarte normande (CHU Rouen)
- 112 Dolce vita (spécialités de boulettes au cumin (La Poste Paris-Louvre)
- 142 P'tit atelier
- 143 Croisons-les
- 144 Fromages d'Auvergne
- 145 Accueil Clermont-Ferrand
- 146 Tripoux d'Auvergne
- 147 Accueil Lyon

- 113 Payez-vous leurs têtes (Chaffoteaux Saint-Brieuc)
- 114 Clap-Clap (SNCF Limoges)
- 115 Au p'tit grain de folie (Hôpitaux de Limoges)
- 116 Fléchettes
- 117 Gaufres de Picardie
- 118 Sauvez Gavroche
- 119 Tir à plomb (Chantiers de l'Atlantique Saint-Nazaire)
- 120 La fauchille et le marteau
- 121 Accueil Bretagne-Normandie
- 122 Tea break
- 123 Workers'fight (UCI Grande-Bretagne)
- 124 Brochettes grecques (Air France)
- 125 Teepee et minéraux

Place Octobre 1917

- 126 Lutte Ouvrière Toute la collection
- 127 Coquilles Saint-Jacques et tartes normandes (Arsenal de Cherbourg)
- 128 À la bonne tripe (SNCF Renault CKD)
- 129 Château gonflable
- 130 Audiovisuel
- 131 La boule maboule (Ardenne)
- 132 Bowling (La Poste Paris 14)
- 133 Glaces et fraises (CCP-CNE)
- 134 Spécialités lyonnaises
- 135 Tangram lyonnais
- 136 Palets rouges (Servair)
- 137 Artisanat Lyon
- 138 Y a les boules (Ardenne)
- 139 Old West Dinner-Barbecue Ribs
- 140 The Spark (États-Unis)
- 141 Brick à l'œuf -

Non à la drogue !

Notre fête est un petit paradis, alors point n'est besoin d'en rechercher d'autres... artificiels.

Nous le disons tout net : la consommation de drogue est prohibée à la fête, ainsi que son commerce.

Camping or not camping

Il n'y a pas de camping aménagé à proximité de la fête, et le camping sauvage est interdit. Alors, nous avons prévu un emplacement à l'intérieur de la fête. Mais attention : nous ne pouvons offrir qu'une place limitée, et des conditions de confort assez rudimentaires. Et nous souhaitons réserver cette place, dans la mesure du possible, à ceux qui viennent de loin...

- 148 À la bonne gougère (Troyes)
- 149 Crêperie (Aventis Vitry)
- 150 Charlottes (La Poste Paris 18)
- 151 Café express (Aventis Romainville, Seine-Saint-Denis)
- 152 Billard (La Poste Paris)
- 153 Karaoké (Creil)

Esplanade de la Commune

- 154 Confit de canard
- 155 Tir à l'arc (Aventis)
- 156 Cafétéria du chapiteau scientifique
- 157 Tabac
- 158 L'huître ouvrière (Hôpital de Pontchaillou Rennes)
- 159 L'entracte
- 160 Ciné débat
- 161 Expo ciné

Cabaret

- 162 Accueil Angoulême-Bordeaux-Perpignan-Toulouse
- 163 Crêperie bretonne
- 164 Tapas y sangria (Carnaud Metalbox, Laon)
- 165 Churros y chocolate (Air France Le Bourget)
- 166 Tortilla y sepia
- 167 Paella Valenciana

Place de la Liberté (Cité politique)

- 168 Quaderni Pietro Tresso, Italie

- 185 International Bolshevik Tendency, Grande-Bretagne
- 186 Ligue Communiste Révolutionnaire - JCR
- 187 Mouvement communiste, Belgique
- 188 Union des Familles Laïques (UFAL)
- 189 Parti Communiste International (Le Prolétaire)
- 190 Gauche Communiste du PCF
- 191 Partei für Soziale Gleichheit (PSG), Allemagne

- 196 Ras le Front
- 198 DHKC (Front révolutionnaire de libération du peuple), Turquie
- 199 PCK (Parti communiste du Kurdistan)
- 200 KöZ (Turquie)
- 201 Pagine Marxiste, Italie
- 202 Solidarité Irak
- 203 Les Amis de Spartacus
- 204 CNT- Secteur international
- 205 SOLIDAL (Solidarité Alternative Algérie)
- 206 Parti Ouvrier Révolutionnaire de Bolivie
- 207 Coordination 93 de lutte pour les Sans-Papiers, Collectif solidarité
- 208 Coordination des comités Palestine Ile-de-France
- 209 Gauche Révolutionnaire
- 210 Comité pour une Internationale Ouvrière (CIO)
- 211 L'Internazionale, Italie

Carte d'entrée

Sur place, la carte d'entrée vaut 15 euros pour les trois jours, et 12 euros le lundi.

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés.

Sortie provisoire

Lorsque vous entrez dans la fête, le coupon du jour est ramassé par nos camarades des entrées.

Si vous voulez sortir provisoirement de la fête, demandez-leur le tampon sur le poignet qui vous permettra de rentrer de nouveau en le présentant.

Si nous faisons notre fête une fois par an, les habitants de Presles y vivent tous les jours et cela fait des années qu'ils acceptent de nous accueillir. Alors, lorsque vous serez amenés à circuler aux alentours de la fête, respectez les propriétés, les clôtures, les interdictions de stationner. Aidez-nous à faire apprécier notre fête.

Chienne de fête

Rien n'est prévu dans la fête pour les chiens, pas même un caniveau, et tout le monde doit quand même pouvoir s'asseoir sur les pelouses.

Alors, propriétaires de chiens, merci de surveiller l'animal de près.

Et pour que la fête reste la fête, les pitbulls et autres chiens d'attaque, même muselés, ne peuvent pas être admis dans l'enceinte de la fête.

Pour les plus jeunes

- Une crèche pour les tout-petits
- Une Place aux Jeunes pour les moins petits
- Une Carte Orange, pour jouer aux stands de jeux de la fête, pour un prix modique
- À la Place aux Jeunes, il y aura de la magie et beaucoup de gaieté grâce aux tribulations et aux sculptures de ballons du Clown Maboul, le dimanche après-midi.

Programme des cinémas

Des films récents qui méritent d'être vus seront projetés dans deux salles de cinéma pendant toute la fête. L'entrée est libre ; il faut simplement retirer son ticket avant la séance au stand « L'entracte » en face des cinémas. Un programme détaillé « CINÉMA ET AUDIOVISUEL », avec une présentation des films et leurs horaires de passage, sera disponible à la fête dans tous les stands de renseignements. Bons films !

- Depuis qu'Otar est parti*, de Julie Bertucelli
- Good Bye Lenin !* de Wolfgang Becker
- Violence des échanges en milieu tempéré*, de Jean-Marc Moutout
- Un nouveau Russe*, de Pavel Lounguine
- De l'autre côté*, de Chantal Akerman
- L'esquive*, d'Abdelatif Kechiche
- Dirty Pretty Things*, de Stephen Frears
- Penn sardines*, de Marc Rivière
- Travail d'arabe*, de Christian Philibert

CINÉMA EN PLEIN AIR

Dans la nuit du dimanche au lundi, sur la pelouse de la place Octobre 17, deux films seront projetés en plein air sur écran géant : *Mars Attacks*, de Tim Burton et *Minority Report*, de Steven Spielberg.

Débats avec des écrivains, historiens, animateurs de mouvements

Samedi

Sous le chapiteau de la Place Karl Marx

12 h 30 **Patrick Pelloux**, président de l'AMHUF (Association des Médecins Hospitaliers Urgentistes de France) : *L'hôpital public*.

14 h **Marie-Cécile Plà**, co-organisatrice du Collectif national pour la libération de **Mumia Abu Jamal** et **Yannick Sanchez**, organisateur du comité étudiant de Montpellier : *Où en est-on dans le combat pour la libération de Mumia ?*

15 h 30 **Aurélien Filippetti**, auteur du récit *Les derniers jours de la classe ouvrière*, pour faire vivre la mémoire des mineurs de Lorraine.

18 h **Michel Pinçon** et **Monique Pinçon-Charlot** sociologues au CNRS : *La bourgeoisie, une classe mobilisée : richesses et pratiques de classe*.

À l'espace débat face aux cinémas

16 h L'acteur **Cyril Lecomte** débatera après la projection du film *Travail d'arabe*

19 h 30 **Marc Rivière** et **Jean Bouchaud**, réalisateur et scénariste du téléfilm *Les Penn sardines*, sur la grève des sardinières de Douarnez en 1924.

Au podium du Caf'Conç

18 h **Marie-Laure Dufresne-Castets**, avocate : *Limites et atteintes au droit du travail, en particulier dans les entreprises du commerce*.

Dimanche

Sous le chapiteau de la place Karl Marx

10 h 30 **Alain Rustenholz**, avec *Paris Ouvrier*, nous emmène dans une balade à travers le Paris des luttes et des organisations du passé.

12 h **Marie Treps**, linguiste, sur les mots voyageurs ou la petite histoire du français venu d'ailleurs.

13 h 30 **Jean-Jacques Marie**, historien de l'Union soviétique, sur *Lénine*.

16 h **Bernard Teper**, président de l'UFAL (Union des familles laïques), coordinateur national ATTAC-Santé-Sécurité sociale et **Philippe Pignarre**, membre de l'équipe ATTAC-Santé-Sécurité sociale, sur le thème : *Santé, Assurance maladie : quelle alternative ? Comment sauver la Sécu ?*

17 h 30 **Pierre Rimbert**, directeur de Pour Lire Pas Lu, **Serge Halimi**, auteur des *Nouveaux chiens de garde*, sur les dangers de la stratégie

médiatique pour les organisations contestataires et la propriété capitaliste des médias.

19 h Débat sur *Le polar et la réalité sociale*, avec des auteurs de romans policiers parmi lesquels cette année : **Claude Amoz**, **Patrick Bard**, **Gérard Delteil**, **François Muratet**, **Francis Zamponi**.

À la cité du roman

13 h 30 à 15 h **Jean-Yves Le Goff**, sur l'histoire du chevalier de La Barre, exécuté en 1766 pour n'avoir pas salué une procession, ou les rapports de l'Église et de l'État.

À l'espace débat, Place de l'Internationale (devant le stand de l'UATCI-Maffé)

17 h 30 **Michel Sitbon**, auteur de *Un génocide sur la conscience* sur le génocide rwandais et les écrasantes responsabilités de l'État français.

Lundi

Sous le chapiteau de la place Karl Marx

12 h **Fadela Amara**, Ni putes ni soumises : *La condition de vie des filles des cités*.

13 h 30 **Maurice Rajsfus**, sur *La libération inconnue, à chacun sa résistance*, une période dont bien des aspects ont été occultés.

16 h **Mohammed Harbi** et **Benjamin Stora**, sur *La guerre d'Algérie*, la fin de l'amnésie.

À l'espace audiovisuel (place Octobre 17)

13 h 00 **Gilles Balbastre**, film et débat sur *Moulinex, la mécanique du pire*.

16 h **David Futerman**, réalisateur, débat sur *Argentinazo, vivre avec la crise*, sur les luttes sociales en Argentine.

À l'espace débat face aux cinémas

13 h 30 à 15 h **Laura Laufer**, programme-débat sur *Jacques Tati ou le temps des loisirs*.

Au podium de la Guinguette (place de la Révolution Sociale)

16 h à 17 h 30 **Rozenn Biarreau** (comédienne), **Michel Roger** (metteur en scène de la compagnie Jolie Môme), **Frédéric Rumeau** (comédien), **J. Shuman** (comédien, membre du SFA CGT spectacle) et, sous réserve, deux membres de la Coordination des intermittents et précaires de France, sur *La lutte des intermittents du spectacle*.

Les chapiteaux scientifiques

• Sous le chapiteau des expositions

Des expositions :

- Les grandes épidémies, de la Peste noire au SRAS
- D'autres planètes... d'autres terres ?
- Atmosphère, atmosphère...La planète se réchauffe-t-elle ?
- Quelle insécurité alimentaire ?

- Plantes alimentaires et évolution des sociétés
- La Bible et ses mythes

Un mini-planétarium avec visites commentées

Projection permanente de vidéos scientifiques

Des diaporamas sur ordinateur

Une librairie consacrée à la vulgarisation scientifique

• Sous le chapiteau « Sciences, on tourne »

« Et les hommes inventèrent les dieux à leur image »

Un spectacle audiovisuel, d'une durée de 45mn, consacré à une histoire critique des religions.

Départ du voyage toutes les 7 minutes.

Dans le stand Audiovisuel

Une vidéo d'une durée de 30 minutes, consacrée aux rapports entre les Églises de toutes sortes et le pouvoir politique, sera projetée. Elle est intitulée :

« Au service de Dieu... ou des classes possédantes ? »

Les forums du chapiteau scientifique

Samedi

15 h **Raphaël Haumont**, laboratoire Structure, propriétés et modélisation des solides de l'École centrale : démonstrations (retransmises en vidéo-projection) et dégustation sur le thème *Gastronomie, chimie et goût des aliments*.

17 h 30 **Pierre Bodu**, archéologue au CNRS : « *Derrière l'outil se cache l'homme (préhistorique)* ». Démonstrations, ateliers de taille et utilisation de quelques outils réalisés.

19 h **Élisabeth Michel**, chercheuse au Laboratoire des Sciences du climat et de l'environnement : « *Les climats du passé : que nous apprennent-ils pour l'avenir ?* »

20 h 30 **Raphaël Haumont**, laboratoire Structure, propriétés et modélisation des solides de l'École centrale : démonstrations (retransmises en vidéo-projection) sur le thème « *Expériences insolites en physique* ».

Dimanche

10 h 30 **Arkan Simaan**, professeur de physique et historien des sciences, auteur d'ouvrages sur le sujet : « *Un événement*

astronomique exceptionnel : le passage de Vénus devant le Soleil, le 8 juin prochain ».

12 h **Marc Peschanski**, chercheur Inserm : « *Clonage thérapeutique chez l'espèce humaine : des avancées scientifiques qui renversent toutes les barrières ?* ».

13 h 30 **Léonard Ginzburg**, paléontologue, professeur honoraire au Muséum national d'histoire naturelle : « *La préhistoire racontée aux enfants à partir des fossiles* ». Images des fossiles en vidéoprojection et commentées.

16 h **Christian Pinset**, directeur de recherches en biologie cellulaire au CNRS : « *Réparer des muscles déficients à partir de cultures cellulaires : science ou fiction ?* ».

17 h 30 **François Costard**, astrophysicien et géologue, auteur d'ouvrages sur le sujet : « *Mars, la planète rouge* ».

19 h **Pierre Bancel**, linguiste : « *Origine de la parenté, origine du langage* ».

20 h 30 **François Widemann**, physicien et archéologue, directeur de recherches honoraire au

CNRS : « *Critique des idées reçues en histoire de l'Antiquité : l'histoire selon les textes et l'histoire selon... les témoins matériels* ».

Lundi

11 h **Vincent Laget**, ingénieur, de l'Association française pour l'information scientifique (AFIS) : « *La zététique, ou l'art de découvrir la démarche scientifique à partir... des pseudo-sciences* ».

13 h **Didier Pelaprat** (biologiste) et **Marc Peschanski** (neurobiologiste) animeront un débat sur « *La recherche scientifique : son rôle, ses orientations, ses moyens, et le récent mouvement des chercheurs* ».

15 h 30 **Françoise Combes**, astronome à l'Observatoire de Paris : « *La vie des galaxies* ».

17 h **Jean-Yves Grandpeix**, chargé de recherches au CNRS, Laboratoire de météorologie dynamique : « *Le réchauffement de la planète par effet de serre : la canicule de l'été 2003 préfigure-t-elle l'avenir ?* » Quelques expériences à l'appui.

La fête, grand espace de discussion politique

Notre fête est sans doute le plus grand rassemblement d'extrême gauche. Plusieurs dizaines de groupes politiques de France, d'Europe, d'Afrique ou des Antilles, y tiennent un stand. Tous ne partagent pas forcément nos idées, mais notre fête est l'occasion de discuter, de confronter ses idées avec celles des autres groupes. Plusieurs dizaines de forums sont organisés durant ces trois jours, par des militants de Lutte Ouvrière ou par les groupes présents sur la fête. La liste de ces forums sera communiquée à la fête, dans un

dépliant spécial *Débats et Forums*.

De nombreux groupes politiques disposent d'un stand où ils peuvent défendre leurs idées. En revanche, pour ne pas transformer la fête en champ de foire, nous leur demandons de ne pas distribuer de tracts, ni vendre leur presse ou interpellé le public ailleurs dans l'enceinte de la fête. Ils ont toute liberté de le faire dans le stand mis à leur disposition. Nous remercions aussi le public de ne pas encourager ceux qui le feraient malgré tout.

• Éducation

Pour Fillon, ça coûte trop cher

Mardi 25 mai, les syndicats enseignants du premier et du second degré, la FSU, l'UNSA Éducation, le SGEN-CFDT et la FERC-CGT, soutenus par les parents d'élèves à l'appel de la FCPE, ont appelé à une journée de grève et de manifestation contre les coupes claires faites dans l'Éducation nationale et contre la décentralisation des 95 000 techniciens et ouvriers de service, les TOS.

Enseignants et parents ont toutes les raisons d'être inquiets et mécontents. En effet, pour la rentrée 2004, le gouvernement envisage de supprimer 4 500 postes dans le second degré, ce à quoi s'ajoute la suppression de 5 500 places au concours pour le recrutement d'enseignants. En ce qui concerne le premier degré, les 1 450 postes créés (en prenant sur le budget des collèges et lycées) ne permettront pas de faire face à l'arrivée de 54 000 élèves supplémentaires des écoles

maternelles et primaires. Cela signifie en effet qu'un poste d'instituteur est créé pour 37 à 38 élèves nouveaux ! 15 000 à 16 000 enseignants par an partent à la retraite et ne seront pas remplacés. Pour « colmater les brèches », chaque académie fait appel dans l'urgence à des contractuels, dont elle peut se débarrasser comme bon lui semble. Dans le domaine de l'encadrement des élèves, au moins 30 000 emplois disparaissent avec la fin des contrats d'emplois-jeunes et celle, progressive, des surveillants MI-SE (maîtres d'internat et surveillants d'externat). Les services administratifs sont également touchés avec la suppression de plus de 1 000 postes. Enfin le transfert aux collectivités locales du personnel de service risque d'entraîner la disparition de certains postes. Or les TOS sont indispensables au fonctionnement des établissements scolaires. Sans eux, pas d'entretien, pas de nettoyage des locaux, ou pas de cantine. D'ores et déjà, dans l'académie de Créteil, dans la

région parisienne, par exemple, il manque 121 emplois de TOS et il a déjà été annoncé qu'il n'y aura aucun moyen supplémentaire pour en recruter. Dans l'académie de Versailles, le déficit est de 1 040 et elle ne bénéficiera que de 50 emplois créés en septembre prochain.

Le gouvernement cherche à faire des économies par tous les bouts sur le budget de l'Éducation nationale. Il a d'ailleurs décidé de geler 200 millions d'euros de crédits pour l'Éducation, l'équivalent du salaire annuel de 6 500 enseignants, d'après la CGT Éducation.

Ces économies auront de graves conséquences pour l'éducation des jeunes, d'autant plus graves que les moyens étaient déjà insuffisants. Les classes risquent d'être encore plus surchargées qu'elles ne l'étaient. Les enseignants en arrêt-maladie seront moins remplacés qu'actuellement où, pour ce qu'on appelle les « petites » absences, mais qui peuvent aller jusqu'à trois semaines,

les chefs d'établissement ne disposent d'aucun remplaçant. L'accueil des enfants de 2 ans est en passe d'être supprimé partout. L'accueil des enfants handicapés est menacé également par manque d'assistants dans les classes. Dans les lycées, la consigne a été donnée aux recteurs de faire la chasse aux enseignements qui sont des options jugées « inutiles » de telle sorte que désormais de moins en moins de lycées offriront aux élèves la possibilité d'apprendre le latin, le grec, l'italien ou l'allemand.

Le prétexte couramment invoqué par les différents ministres pour justifier les suppressions de postes d'enseignants, à savoir la baisse du nombre d'élèves, n'a pas convaincu les parents d'élèves, qui se mobilisent dans bien des écoles ou collèges. Et pour cause, pour ne citer que deux exemples, dans l'académie de Versailles 300 emplois disparaissent alors que les baisses d'effectifs annoncées dans trois départements de cette académie ne

devraient entraîner « que » la suppression de 198 emplois, si l'on se fonde sur les critères du ministère. Dans les lycées de l'académie de Créteil, malgré l'augmentation de 1 300 élèves, la dotation horaire globale, c'est-à-dire le nombre d'heures d'enseignement données à chaque lycée, est en baisse de 3 000 heures.

Les jeunes, et en particulier les jeunes des classes populaires, auront encore plus de difficultés pour trouver une filière de leur choix. Ils auront encore moins accès à la culture générale qui leur permettrait de changer de métier plus tard, et d'avoir tout simplement cette ouverture sur le monde indispensable à leur formation. Pour Fillon, tout comme pour ses prédécesseurs, la culture pour les pauvres, tout comme la santé, est considérée comme du gaspillage. Par contre, pour ces gens-là, distribuer à fonds perdus l'argent aux patrons, ce n'en serait pas. Drôle de façon de compter !

Aline RETESSE

• Nanterre (Hauts-de-Seine)

Il faut des moyens pour l'éducation

Après plusieurs semaines de grève, d'actions spectaculaires (descente en rappel de la façade du lycée, occupation de l'inspection académique et blocage des ascenseurs), les enseignants de Nanterre avec le soutien des organisations de parents d'élèves ont fait le 11 mai dernier une opération « école morte » : elle consistait à ne pas ouvrir les établissements ce jour-là en convaincant les parents de ne pas envoyer leurs enfants à l'école.

Les enseignants et les parents du lycée Joliot-Curie à l'origine de cette mobilisation sont en lutte depuis le 22 mars pour conserver les 110 heures d'enseignement hebdomadaires que le rectorat veut leur supprimer à la rentrée prochaine. Par ailleurs, d'ici à deux ans, les

formations qualifiantes des SEGPA des collèges seront supprimées touchant les élèves les plus en difficulté. L'inspection académique retire des possibilités de soutien dans les classes de non-francophones et annonce aussi une diminution de la dotation horaire globale dans plusieurs collèges, tous situés en zone d'éducation prioritaire.

Nanterre et le quartier du Parc ont été classés par Sarkozy, l'ex-ministre de l'Intérieur, dans la liste des quartiers « sensibles » dans le cadre de la lutte contre la violence. Les parents d'élèves et les enseignants sont choqués par ces effets d'annonce qui ne présagent rien de bon. Ils remarquent, à juste titre, que les établissements scolaires du quartier (six écoles et deux collèges) ne sont pas dotés des moyens suffisants : non-remplacement de l'assistante sociale au collège, absence de

psychologue scolaire et d'enseignants spécialisés, manque de surveillants...

Cette journée « école morte » s'était close par une manifestation dans la ville, marquant une étape devant chaque établissement touché par cette politique qui consiste à faire des économies sur le dos des quartiers populaires pour faire davantage de cadeaux au patronat et aux actionnaires. Elle devait se terminer par une montée au Mont-Valérien, qui jouxte Nanterre et le quartier du Parc. À ce propos, l'inspecteur d'académie, qui se targue d'être un homme de gauche, s'est distingué en qualifiant d'« abjecte » cette manifestation car elle « osait dénaturer » ce symbole de la Résistance. Ces gens-là ont décidément une indignation bien sélective !

• Collège Jules-Verne Grande-Synthe (Nord)

Les mères d'élèves ont fait reculer l'inspection académique

Après une semaine de blocage du collège Jules-Verne de Grande-Synthe, les mères d'élèves ont obligé l'inspection académique de Lille à prolonger pendant un an les quatre postes de CES affectés au secrétariat et à l'entretien de l'établissement qui devaient être supprimés à la fin de l'année. Et aussi à créer deux postes de CES pour décharger les surveillantes de tâches administratives et un demi-poste d'assistant d'éducation.

Pourtant, l'inspecteur d'académie de Dunkerque avait plusieurs fois répété que ces postes ne relevaient pas de l'Éducation nationale, mais du ministère du Travail et qu'il n'y pouvait rien. Et puis pourquoi en parler maintenant, alors qu'ils ne se terminent qu'en fin d'année ?

Mais devant la permanence du blocage, la solidarité des enseignants et des agents et le renforcement de l'assemblée des parents, l'inspection académique a dû reculer.

Pour les mères d'élèves, le poste et demi obtenu pour l'encadrement des élèves ne faisait pas le compte, alors que sept postes avaient été supprimés. Mais, mercredi 12, il ne leur paraissait plus possible de continuer le blocage à une dizaine de parents. Ce n'est cependant qu'après avoir obtenu un fax mettant noir sur blanc ce qui avait été obtenu, qu'elles ont décidé la fin de l'action le jeudi 13... avec le sentiment d'avoir gagné dans l'intérêt de leurs enfants et du collège.

• EDF-GDF : La préparation de la manifestation du 27 mai contre le changement de statut

Les salariés au pied du mur

Le jeudi 27 mai, les syndicats (CGT, CFDT, CFTC, UNSA, Sud-énergie) ont appelé à une journée nationale de grève et de manifestation. On peut s'attendre à ce que ces actions soient bien suivies car, au moment où nous écrivons, nous en sommes encore au stade de la préparation.

La précédente mobilisation, le 8 avril dernier, avait mis en grève 75 % du personnel, selon la CGT. C'est que le personnel est quasi unanime à rejeter le projet de changement de statut de l'entreprise qui motive cette nouvelle journée comme la précédente.

Depuis quelques temps c'est Sarkozy, le nouveau ministre de l'Industrie, qui fait feu de tout bois pour tenter de convaincre les agents EDF et GDF qu'il ne leur sera fait aucun mal. Si quelques cadres se disent convaincus (mais ils l'étaient déjà avant), si certains syndicalistes acceptent de se prêter à des discussions bidon avec le ministre, l'ensemble du personnel, lui, ne se laisse pas prendre à ce langage. Au contraire, le fait

que ce soit Sarkozy joue plutôt en sa défaveur : personne ne lui fait confiance...

Selon le calendrier prévu, à partir du 15 juin, l'Assemblée nationale va débattre du projet de loi de changement de statut et, étant donné la majorité parlementaire, le résultat est connu d'avance : EDF et GDF ne seront plus des entreprises d'État, mais de simples sociétés anonymes, ce qui leur permettra juridiquement d'ouvrir leur capital au secteur privé. En même temps devrait être créée une caisse de retraite (qui n'existe pas dans le régime actuel), laquelle sera détachée d'EDF et GDF et « adossée au régime général », selon la formule officielle. Autrement dit, EDF et GDF vont pouvoir « refilet » les retraites de leurs agents à la Sécurité sociale et faire ainsi des économies qui profiteront avant tout... aux capitalistes privés qui s'approprient à investir dans des parts d'EDF et GDF.

C'est la droite qui est prête à réaliser ce changement, mais la gauche, quoi qu'elle dise aujourd'hui, l'avait préparé.

Si Sarkozy prend des gants vis-à-vis des salariés d'EDF et de GDF, c'est que la direction et les politiciens se méfient de leur réaction possible. Ce n'est pas la première fois que les électriciens et gaziers se mobilisent, et rappelons que, début 2003, ils avaient par référendum rejeté le projet sur les retraites, baptisé hypocritement « relevé de conclusions », malgré l'appel à voter oui de la CGT... qui, devant la pression des salariés, avait finalement renoncé à signer le texte. C'est, entre autres, ce projet dont ne veulent pas les salariés qui devrait être entériné par l'Assemblée nationale.

Un autre indice de la prudence des directions, c'est qu'elles viennent d'accorder une augmentation générale des salaires de 2,4 %. Ce n'est certes pas le Pérou, mais voilà des années que l'on n'a rien vu de tel. Cela tombe comme par hasard au moment du changement de statut. Il est vrai que la modification du régime des retraites va coûter d'emblée 4 % de plus aux agents (que la direction s'était toutefois

engagée à compenser)

Mais si les directions d'EDF et GDF sont prudentes, les directions syndicales le sont tout autant. Elles étalent soigneusement la protestation : du 8 avril au 27 mai, il s'en est écoulé du temps ! On en est au rythme d'une journée d'action de temps en temps. Et l'on n'annonce pas de lendemain.

Certes, la fédération CGT tient en interne un langage « dur » et a déposé un préavis de grève pour après le 27. Mais le langage combatif ne redescend pas auprès du personnel. La CGT a déclaré par avance que les préavis pour l'après-27, ce serait pour couvrir les quelques secteurs éventuels qui voudraient continuer une journée ou deux de plus. Ce n'est pas cela qui s'appelle préparer la lutte.

Pourtant cette lutte est maintenant véritablement indispensable. Le personnel sait à quel sauce on veut le manger, et personne ne veut être mangé.

Tout le monde a bien conscience que, cette fois, on est au pied du mur. Il faudrait « mettre

le paquet » pour faire reculer le gouvernement, en sachant qu'on aurait vraisemblablement avec soi la majorité de l'opinion publique (qui ne semble pas apprécier l'ouverture annoncée du capital d'EDF et GDF).

Le personnel parviendra-t-il à passer par-dessus un certain fatalisme ? La mobilisation du 27 mai permettra-t-elle d'enclencher une mobilisation plus profonde et une remontée du moral ? Toute la question est là.

Ce qui est certain, c'est que les salariés d'EDF et GDF disposent d'une force considérable, qu'ils pourraient paralyser totalement le pays, et que leurs adversaires en sont parfaitement conscients, c'est pourquoi ces derniers marchent sur des œufs.

Alors il faut tout faire pour que le 27 mai soit un succès, bien évidemment, mais surtout qu'il soit le point de départ d'un combat véritable pour faire capoter les projets du patronat et du gouvernement.

Correspondants LO

• Ile de la Réunion

Après la grève du bâtiment

Après neuf jours de grève, les ouvriers du Bâtiment ont repris le travail le lundi 17 mai. C'est le refus des patrons de signer une nouvelle convention collective accordant les mêmes primes de panier, de transport et de trajet aux huit mille travailleurs en « contrat de chantier » (sur les quatorze mille salariés que compte le secteur) qui a été l'élément déclencheur de ce mouvement.

La détermination des ouvriers a été forte dans les grosses entreprises. Ils ont fait le tour des petites entreprises et des chantiers pour les faire débrayer. Au bout de quelques jours, 80 % des ouvriers étaient en grève, et cela a suffi pour obliger le patronat à renégocier devant la direction du Travail.

Une avancée a été obtenue avec la reconnaissance de l'attribution de la prime de panier pour ce qu'on appelle la « zone zéro », qui correspond à la commune où se situe le lieu d'embauche. Jusqu'à présent, les travailleurs employés sur des chantiers dans cette zone ne touchaient rien. Par un système de calcul compliqué des primes, les travailleurs précaires ont été défa-

vorisés sans que cela ait semblé gêner les syndicats CFDT, FO et CFTC. D'ailleurs, le problème de la précarité imposée par les patrons aux ouvriers du BTP n'a pas été posé lors de cette grève, alors que certains travailleurs en « contrat de chantier » le sont depuis treize ans !

Les employeurs sont aussi parvenus à changer le mode d'indexation des primes. Jusqu'à présent il se faisait sur la grille de salaire du BTP-Réunion. Dorénavant, et toujours avec l'accord de la CFDT, de FO et de la CFTC, il se fera sur la base de l'indice de l'INSEE, moins favorable.

En ce qui concerne la prime de trajet (indemnisation du temps passé en dehors du temps de travail effectif à se rendre du siège de son entreprise à son lieu de travail), le système d'indemnisation a lui aussi été changé de façon défavorable pour les travailleurs.

Eh bien, au lieu d'éclairer les travailleurs sur les reculs que voulait leur imposer le patronat, ces trois syndicats se sont empressés d'aller signer le 14 mai au soir, en dehors de tout contrôle des grévistes, un accord situé en deçà même des engagements du patronat en décembre 2003. Seuls les représentants de la

CGTR ont, à juste titre, refusé.

Malgré tout, pendant deux semaines, les ouvriers du BTP ont fait parler d'eux, les travailleurs permanents en particulier, qui ont montré leur solidarité envers les plus exploités. Ils ont dit qu'ils n'admettaient pas qu'à travail égal

ne s'applique pas le principe de salaire égal. Et pour cela ils ont eu la sympathie de la majorité des travailleurs de la Réunion.

Et même si l'application de ce principe est différée, même si les patrons sont parvenus à récupérer une partie de leurs concessions en

changeant de mode d'indexation, le combat va continuer. Il faut aussi signaler que, grâce à cette grève, les salaires du BTP augmenteront de 2,7 % pour les salariés faisant trente-cinq heures et de 5 % pour ceux faisant trente-neuf heures.

Les sans-papiers doivent être régularisés

Diverses organisations de sans-papiers qui militent pour la régularisation des sans-papiers dans divers pays d'Europe, ont décidé d'organiser une marche de sans-papiers dans la période de la campagne électorale pour les élections européennes du 13 juin.

En même temps que l'Union européenne s'élargit à de nouveaux pays, facilitant la circulation des capitaux et des marchandises, les différents États membres se concertent pour dresser des frontières qu'ils voudraient infranchissables entre les pays de l'UE et le reste du monde.

La privation des droits élémentaires pour les étrangers sans papiers, la précarité de leur situation, la menace d'expulsion qui pèse sur eux sont inacceptables.

C'est pourquoi Lutte Ouvrière soutient cette marche de protestation des sans-papiers qui partira de Bruxelles le 31 mai, pour parvenir à Paris le 12 juin, où elle se terminera par une manifestation devant Matignon.

• Les étapes prévues sont les suivantes

31 mai-1^{er} juin : Bruxelles
2 juin : Liège
3 juin : Gand
4 juin : Tournai
5 juin : Lille
6 juin : Lens

7 juin : Arras
8 juin : Amiens
9 juin : Creil
10 juin : Argenteuil.
12 juin : Paris (Matignon)

• Locataires

Expulsions, une mesure bien limitée

Le ministre dit de la « Cohésion sociale », Jean-Louis Borloo, a récemment décidé un moratoire pour les logements relevant des organismes publics HLM. Seuls les locataires ayant des dettes de loyer qui seront considérés comme étant de « bonne foi » seraient concernés par cette mesure.

La situation d'une fraction de la population se dégrade de façon catastrophique. Et le nombre d'expulsions réalisées, et plus encore celles prévues, reflète cette évolution. Ces expulsions conduisent trop souvent ceux qui en sont victimes à l'hébergement provisoire et précaire, quand ce n'est pas à devenir purement et simplement des sans-domicile. Il y aurait donc urgence à mettre un terme à toutes les expulsions.

Or leur nombre n'a pas cessé de grimper ces dernières années. Entre 1997 et 2002, elles ont bondi de 70 % pour atteindre le chiffre de 7 500. Et actuellement, il y aurait 35 000 locataires poursuivis pour des impayés de loyer qui, pour cette raison, risqueraient l'expulsion.

Le gouvernement annonce l'annulation d'une mesure qui pénalisait lourdement les ménages en grande difficulté. Jusqu'alors, à partir de trois mois de loyers impayés, le paiement de l'aide personnalisée au logement (APL) était suspendu. Cette APL était une bouée pour des locataires dans la gêne pour payer une part substantielle de leur loyer. Supprimer cette aide aux locataires en train de couler revenait

donc à les enfoncer davantage. Cette mesure que la gauche avait maintenue, il aura fallu que ce soit la droite qui la supprime. Au lendemain il est vrai d'une élection désastreuse pour elle, et à la veille d'une autre échéance électorale.

Mais il n'est pas dit qu'il n'y ait pas de différences entre les intentions annoncées à son de trompe, et la réalité. L'annonce gouvernementale ne concerne que les locataires des organismes publics d'HLM. Les locataires du secteur privé ne sont pas concernés. De plus l'arrêt des expulsions ne concernera que les locataires de « bonne foi ». Mais qui en jugera ? Pour le ministre, un locataire de bonne foi est celui qui peut reprendre le paiement de son loyer. Si les poursuites pour les

loyers impayés sont suspendues, ce locataire de « bonne foi » devra accepter un plan d'apurement de ses précédents loyers impayés, et accepter un « accompagnement social », si nécessaire. De telles procédures existent déjà, mais elles sont rarement mises en œuvre. Et elles ne suffisent pas à remettre en selle les familles les plus en difficulté. Quant à l'accompagnement

social, les associations dénoncent le manque de travailleurs sociaux en situation d'aider ces personnes. Pour beaucoup de ceux qui ne peuvent pas payer leur loyer, il ne s'agit pas de « bonne » ou de « mauvaise foi », mais de retrouver les moyens de sortir d'une situation de détresse qu'ils n'ont pas choisie (licenciement, séparation...).

Même limitée, cette affirmation de la suspension des expulsions est à mettre à l'actif de ceux qui ont su faire entendre la situation des sans-logis ou des mal-logés. Elle est un point d'appui pour refuser toutes les expulsions et imposer le droit au logement pour tous.

Michel ROCCO



• Expulsions en Seine-Saint-Denis

Pour exiger le respect du droit au logement

Mardi 18 mai, à l'heure du déjeuner, plusieurs centaines de personnes se sont retrouvées pour manifester de l'Office départemental de HLM (ODHLM) à la préfecture de Bobigny, à l'appel de la Coordination des travailleurs sociaux de Seine-Saint-Denis, pour dénoncer les expulsions locatives qui n'ont pas disparu même si le ministre de la Cohésion sociale, Borloo, a promis un moratoire pour les locataires en difficulté « de bonne foi ».

La manifestation, partie des bureaux de l'ODHLM, a fait halte devant le tribunal d'instance. Là un représentant du Syndicat de la Magistrature a souligné les limites des mesures proposées par Borloo, notamment le fait qu'en cas d'expulsion, le jugement restera, même

s'il y a des mesures de clémence. Et il n'est même pas sûr que le droit de rester dans le logement sera assuré dans tous les cas. De plus, ces mesures ne concernent que le logement social. Or, dans de nombreuses régions, il y a une telle pénurie de logements sociaux que bien des familles

populaires se logent dans le parc privé. Et dans ce secteur, rien n'est prévu en cas de difficultés économiques des locataires.

Les manifestants scandaient : « Non, non, non aux expulsions, oui, oui, oui aux constructions », « Borloo, et toi es-tu de bonne foi ? ». « Borloo, chiche, arrête des expulsions... sans exception » et « Un logement c'est un droit ! ». À la fin de la manifestation, une représentante de la Coordination a déclaré : « Si notre Coordination a proposé cette manifestation, avec le parcours symbolique de

l'expulsé, de l'ODHLM à la préfecture en passant par le tribunal, c'est pour illustrer comment le logement aujourd'hui n'est pas respecté en tant que droit. (...) C'est pour rappeler que, derrière ce circuit administratif des dossiers d'expulsion, il y a des enfants, des femmes et des hommes, parfois très âgés, handicapés, sans famille et sans autre solution que la rue. C'est pour affirmer que le logement est un droit fondamental, lié à des conditions économiques mais aussi le point de départ minimum pour acquérir tout autre droit : sécurité, hygiène, dignité, sommeil, santé, vie familiale et parentalité, travail, scolarité, citoyenneté et que les expulsions sont une manière particulièrement inhumaine de pénaliser la pauvreté, que rien ne peut justifier. » Plusieurs prises de parole ont eu lieu en solidarité avec cette initiative, notamment celle d'Olivier Besancenot, porte-parole de la LCR, et d'Armonie Bordes, députée de Lutte Ouvrière au Parlement européen.

D'autres initiatives sont prévues pour exiger un « logement de qualité à un coût abordable pour tous ». Plusieurs associations dont ATD Quart Monde, la Confédération Nationale du logement, le DAL, la Ligue des Droits de l'Homme, entre autres, appellent à manifester à Paris, le samedi 5 juin à 11 heures au métro Duroc.

• Saint-Denis

Les pollueurs pour une fois les payeurs

Mercredi 5 mai le tribunal a condamné la Saria, entreprise de retraitement des déchets animaux, qui polluait Saint-Denis depuis plus de trente ans.

Cette entreprise avait refusé à plusieurs reprises, malgré des arrêtés préfectoraux, de mettre son usine aux normes et d'installer des filtres contre les nuisances olfactives. Elle allait même jusqu'à déverser des déchets dans la Seine. Ces dernières années, la situation s'était considérablement aggravée, au point qu'au printemps ou en été, les écoles riveraines étaient contraintes de

faire classe fenêtres fermées, parce que l'odeur rendait tout le monde malade.

La mobilisation d'une fraction de la population, fortement motivée, a obligé l'usine de retraitement à cesser cette activité, en 2002. L'entreprise, qui appartient à un groupe important possédant plusieurs usines dans le pays et à l'étranger, s'en tirait malgré tout à bon compte, puisqu'elle s'était contentée alors de déplacer son activité. Pendant toute cette mobilisation, 193 habitants organisés derrière l'association Saint-Denis Environnement avaient intenté un procès contre la Saria et

demandé des dommages et intérêts. Ils pensaient à l'époque qu'une action juridique pourrait obliger l'entreprise à se mettre aux normes. La ville de Saint-Denis s'était jointe à cette plainte. Les procédures judiciaires étant particulièrement longues, le procès n'a eu lieu que deux ans après la cessation de l'activité et la fin des nuisances.

L'avocat de la Saria s'est indigné de voir autant de plaintes contre son client, prétendant que c'était politique et que les plaignants avaient comme seul objectif de gagner de l'argent sur le dos de la Saria. Il omettait le fait que la

Saria avait refusé d'investir pendant des années, polluant des milliers de personnes pour ne pas rogner sur ses profits. Son argumentation n'a pas convaincu les juges qui ont condamné la Saria à payer 200 euros par plaignant, 10 000 euros à l'association et un euro symbolique à la mairie de Saint-Denis.

Mais ce qui a surtout fait plaisir aux riverains plaignants est que la Saria ait été condamnée à 100 000 euros avec sursis. Ainsi, si elle refuse d'installer des filtres dans ses sites actuels, elle peut être condamnée à payer cette somme.

• Alstom-Chantiers de l'Atlantique (Saint-Nazaire)

Accident de la passerelle du « Queen-Mary 2 » Les responsabilités patronales

Six mois se sont écoulés depuis l'effondrement d'une passerelle d'embarquement du *Queen-Mary 2* qui a coûté la vie à 15 personnes. Cette passerelle avait brutalement cédé et entraîné 48 personnes dans sa chute en fond de cale. Le procureur du tribunal de Saint-Nazaire vient de rendre publiques les conclusions de l'expertise qu'il avait commandée.

Ces conclusions mettent en cause la conception de cette passerelle de 15 mètres de portée dont la construction avait été entreprise sans étude préalable,

sans calcul et sans plan. L'absence de contreventements, pièces qui doivent assurer la rigidité de la construction, serait la cause directe de l'accident.

L'ensemble des échafaudages à bord du navire avaient été sous-traités à la société Endel et c'est de ce côté que la justice semble rechercher l'essentiel des responsabilités.

Que cette société, filiale du groupe Suez, spécialisée dans la conception et le montage d'échafaudages, ne se soit pas donné les moyens d'étudier et de calculer la résistance d'une passerelle empruntée chaque jour par des centaines de travailleurs, c'est

réellement criminel. Mais cela ne fait que souligner la responsabilité principale du donneur d'ordre, Alstom-Chantiers de l'Atlantique.

Toutes les grandes entreprises, et plus particulièrement l'Alstom, filialisent et sous-traitent une part de plus en plus importante de leur activité, imposant à leurs filiales et sous-traitants des marchés de plus en plus serrés.

Par ce biais, elles se débarrassent du minimum de garanties collectives que possèdent encore les travailleurs des grandes entreprises, elles obtiennent des réductions importantes des

coûts du travail, une flexibilité croissante, une pression toujours plus importante sur les délais, des divisions entre travailleurs aux statuts très variés, et font reposer une énorme partie des risques, tant financiers que de sécurité et de santé des travailleurs, sur des entreprises aux contours mal définis pour certaines.

C'est ainsi, par exemple, que malgré leur lutte courant 2003, plusieurs dizaines de salariés grecs et roumains n'ont toujours pas touché le salaire de plusieurs mois de travail qu'ils avaient effectué pour Alstom.

De la même manière, plu-

sieurs milliers de travailleurs intérimaires et sous-traitants qui ont parfois subi des semaines de 50 heures et plus l'an dernier se retrouvent aujourd'hui au chômage.

Dans le même esprit, les Chantiers de l'Atlantique, c'est-à-dire Alstom, voudraient se dédouaner de leurs responsabilités dans l'installation d'éléments de sécurité collective comme cette passerelle d'embarquement qu'ils ne sont même pas donné la peine de vérifier et contrôler eux-mêmes. Ce qui aurait été la moindre des choses !

Correspondant LO

• Entremont – Bellegarde (Ain)

Les salariés ne se laissent pas faire

Le groupe Entremont envisage la suppression de 160 postes dont 82 sur le site de Trébillet, tout près de Bellegarde dans l'Ain. Ce site emploie aujourd'hui plus de 200 salariés. Ceux-ci ne sont pas prêts à se laisser faire sans réagir. (voir LO n° 1866).

Ils avaient profité du 1^{er} mai, à Bellegarde, pour manifester nombreux contre les suppressions de postes annoncées quelques jours plus tôt. Lundi 10 mai, certains salariés, apprenant que des membres de la direction devaient se réunir le lendemain à la chambre des métiers d'Annecy, à environ une heure de route de Bellegarde, ont décidé de s'inviter à cette réunion. Ils se sont retrouvés à une

soixantaine, avec pancartes et banderoles.

Huit jours plus tard, un débrayage fut très largement suivi sur les sites de Trébillet et d'Annecy, où le projet de la direction prévoit une trentaine de suppressions de postes : 10 au siège social et 20 à l'usine de Sainte-Catherine.

Enfin, lundi 24 mai, les salariés de Trébillet décidaient une journée de grève pour aller manifester, à plus de 120, au siège social du groupe Entremont à Annecy puis à l'usine de Sainte-Catherine lors du changement d'équipe.

Au même moment se tenait, à Paris, un Comité central d'entreprise. En cours de journée, le délégué de l'usine appela les grévistes pour leur annoncer que la direc-

tion ne changeait rien à ses projets et voulait conclure son plan « social » au plus vite, c'est-à-dire le 3 juin. Pourtant tout le monde sait que l'usine est rentable. Entremont fait des profits et appartient à la CNP, du groupe Albert Frère qui, lui, est richissime.

Alors, avant de se séparer, les salariés de l'usine ont convenu de se retrouver le lendemain en assemblée pour écouter le compte rendu complet du délégué de retour de Paris et décider des prochaines actions à mener. L'idée commence à faire son chemin que, face à l'entêtement de la direction, il va falloir faire monter la pression. Certains parlent de bloquer la production. Ce qui est sûr, c'est que le groupe a largement les moyens de maintenir la totalité des emplois dans tous les sites.

• CIBC (Lorient)

Deux licenciements abusifs

Le CIBC, une association créée en 1989 et spécialisée dans les bilans de compétence pour les demandeurs d'emploi envoyés par l'ANPE, est largement financé par des fonds publics (ANPE, Conseil général, Conseil régional...). L'association emploie 14 salariés, avec la directrice, et est gérée par un conseil d'administration où siègent des représentants du patronat, des syndicalistes et des représentants des pouvoirs publics. En fait, la directrice fait ce qu'elle veut.

L'annonce d'un premier licenciement d'une secrétaire, fin avril, avait provoqué un certain émoi parmi le personnel. Une pétition largement signée, puis un

débrayage avaient suivi. Un deuxième licenciement début mai a mis le feu aux poudres, avec la lettre de licenciement pour « faute grave » notifiée à une conseillère ayant quatorze ans d'ancienneté.

Le 10 mai, la grande majorité de ses collègues se mettaient en grève reconductible, révoltés par le motif invoqué pour le licenciement. Alors que la conseillère travaille à 60 %, il lui était reproché d'avoir une autre activité par ailleurs !

Une équipe de sept grévistes alla rendre visite aux salariés des organismes qui travaillent pour le CIBC. L'accueil à l'ANPE, à l'AFPA, aux missions locales pour l'emploi, au GRETA fut sympathique.

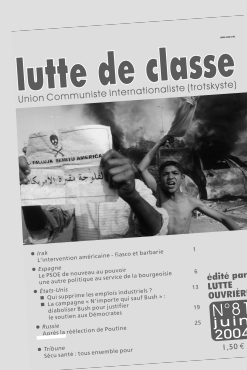
Au bout d'une semaine de grève, un conseil d'administration extraordinaire était convoqué par la direction. Les administrateurs employeurs étaient tous là avec un président très agressif envers les grévistes. Côté pouvoirs publics, il n'y avait personne. Quant aux syndicats, il n'y avait qu'un représentant CGC tout acquis à la cause patronale et un représentant de la CGT qui fut le seul à voter contre les licenciements.

Les salariés en grève se tournent maintenant vers les Prud'hommes pour faire condamner ces deux licenciements abusifs.



Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 81 (Juin 2004)

- Irak : l'intervention américaine - fiasco et barbarie
- Espagne : le PSOE de nouveau au pouvoir, une autre politique au service de la bourgeoisie
- États-Unis :
 - qui supprime les emplois industriels ?
 - la campagne « N'importe qui sauf Bush » : diaboliser Bush pour justifier le soutien aux Démocrates
- Russie :
 - après la réélection de Poutine
- Tribune : Sécurité : tous ensemble pour le remboursement à 100 % des dettes patronales



Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

• Fonderies du Poitou - Ingrandes (Vienne)

C'est la grève !

Le secteur aluminium des Fonderies du Poitou, séparé de la fonte depuis que Fiat-Teksid l'a vendu au fonds d'investissement Questor, est en grève depuis le lundi 24 mai.

Depuis plusieurs semaines, les débrayages s'étaient multipliés dans les différentes équipes, attestant un mécontentement croissant en matière de salaires et de conditions de travail.

Dans les ateliers, on en a assez des horaires trop lourds, assez de n'avoir eu cette année encore qu'une aumône dérisoire en guise d'augmentation, assez de voir des collègues usés par le travail jetés à la porte comme des malpropres, assez de n'être pas assez nombreux à l'effectif permanent alors que beaucoup des intérimaires qui tournent aux Fonderies ne demanderaient pas mieux que d'être

embauchés. Assez enfin des conditions de travail qui nous démolissent avant l'âge.

Alors le lundi 24 mai c'est parti, après que la CGT eut appelé l'équipe d'après-midi à une assemblée générale à 16 heures. Deux heures plus tard, les patrons faisaient en catastrophe la proposition aux organisations syndicales d'accorder une prime exceptionnelle de 300 euros en juillet, d'embaucher vingt personnes (dix en juin, dix en juillet) et de les rencontrer en septembre pour discuter d'une éventuelle réduction du temps de travail. Trop tard et trop peu, ont dit les grévistes, qui ont

décidé à l'unanimité de continuer le mouvement pour une véritable augmentation des salaires, l'embauche des intérimaires, la réduction du temps hebdomadaire de travail sans perte de salaire et l'amélioration des conditions de travail.

L'équipe de nuit puis l'équipe du matin ayant pris les mêmes décisions, nous nous retrouverons tous en horaire de normale à partir de mercredi matin, pour organiser la grève, chiffrer les revendications et faire en sorte que la grève soit la plus forte possible. Il était temps que l'odeur des merguez sur les barbecues remplace celle des vapeurs que les patrons nous font avaler à longueur d'année...

Correspondant LO

• Saint-Gobain Cognac (Charente)

Deuxième semaine de grève

Mercredi 19 mai, chacune des cinq équipes successives de la verrerie Saint-Gobain était en grève, revendiquant 150 euros d'augmentation des salaires. Pendant 40 heures, aucune machine n'a fonctionné, aucune production n'est sortie. Cela faisait suite à un précédent mouvement, identique, le mercredi 12 et le jeudi 13 mai.

Ces actions sont organisées par les syndicats CGT des six usines de Saint-Gobain-Emballage (SGE) du pays, qui font grève ensemble. Le mouvement est très suivi par les équipes à la production mais touche aussi le personnel en journée. La participation des jeunes ouvriers est remarquable.

Dans ces usines le « rattrapage » salarial pour 2003 a été de 1 % en janvier 2004. Un des slogans des grévistes est : « *Les queues de cerises, c'est fini !* ». L'objectif des responsables syndicaux est d'obtenir l'ouverture d'une discussion sur les salaires avec la direction. Ils se heurtent à une fin de non-recevoir. Seule est prévue une réunion le 25

mai pour discuter de... l'intéressement.

Le mécontentement des travailleurs a été renforcé par la récente publication par *Libération* de l'augmentation de 25 % que s'est octroyée le PDG du groupe, Jean-Louis Beffa, tandis que *Le Monde* évalue à 1,66 million d'euros par an son seul salaire, sans compter les stock-options et autres jetons de présence.

Une augmentation de 150 euros représente 6,25 % en moyenne par salarié. Chaque salarié de Saint-Gobain-Emballage a créé, en 2003, 41 000 euros de richesse et la productivité a été multipliée par quatre en vingt ans !

Au piquet de grève devant l'entreprise, l'ambiance était joyeuse et déterminée. Ce n'est qu'un début, sans doute. Saint-Gobain pourrait bien avoir à remballer son blocage des salaires qui a fait exploser les profits de façon indécente.

• Chloralp Pont-de-Claix (Isère)

Fin de la grève

Mercredi 19 mai, les ouvriers et techniciens postés des ateliers de production du chlore, réunis en assemblée générale, décidaient de la reprise du travail, après avoir bloqué la production de l'ensemble des usines chimiques de Pont-de-Claix, de Polimeri Europa, située à trois kilomètres, ainsi que des ateliers d'ATO à Jarrie, et ce depuis le 11 mai.

Nous n'avons pas obtenu satisfaction sur la revendication de salaire, pourtant limitée, que nous avons mise en avant (2 % avec un talon de 45 euros). Mais nous n'étions que 35. La direction, qui répétait qu'elle ne pouvait rien céder pour 2004 sans risquer d'accélérer la faillite de la société, a dû quand même concéder 1,5 % d'augmentation générale, avec une prime qui correspond au rattrapage depuis le 1^{er} janvier.

Dans cette grève, ce qui a été déterminant pour les tra-

vailleurs, au-delà de l'augmentation des salaires, c'est d'avoir rabattu le caquet à cette direction qui nous mène en bateau depuis des mois avec les prétendues difficultés de l'entreprise, tandis que les conditions de travail ne cessent de se dégrader, à la fois du fait du vieillissement des installations, du non-remplacement des départs en retraite, et des économies réalisées sur l'entretien du matériel.

Lors de la reprise, le démarrage de ces installations difficiles a été étalé sur trois jours avec des équipes renforcées, à la demande des grévistes. Le sentiment général était d'avoir été renforcés par le mouvement, d'avoir gagné en solidarité avec les plus jeunes et que, quel que soit l'avenir de la société, la direction ou l'éventuel repreneur devra compter avec notre volonté d'entraîner toute l'usine. Et c'est possible. Notre grève l'a montré.

Correspondant LO

• Néopost - Le Lude (Sarthe)

Mobilisation contre les licenciements

Au Lude, petite ville du sud de la Sarthe de 4000 habitants, l'indignation est forte face à l'annonce de l'entreprise Néopost de procéder au licenciement de 122 personnes.

Mardi 25 mai avait lieu une opération « ville morte ». À l'appel des syndicats de l'usine, d'un comité de soutien de citoyens et de la municipalité, une manifestation de plusieurs centaines de personnes a défilé dans les rues du Lude. Une majorité de magasins étaient fermés en soutien aux salariés.

Il faut dire que l'émotion est d'autant plus forte que cette annonce vient après le licenciement de 65 personnes en janvier 2003, 187 en moins de deux ans dans une entreprise qui emploie 428 salariés.

Or Néopost n'est pas une de ces petites entreprises en difficulté mais un groupe spécialisé dans le traitement du courrier qui se place au premier rang européen et au deuxième rang mondial.

Ce qui est d'autant plus choquant c'est que l'annonce

des licenciements a été faite le jour de la publication des résultats du groupe pour l'année 2004 : 84 millions d'euros (en augmentation de 19,7 %) dont 10 millions d'euros de bénéfices nets pour l'usine du Lude elle-même. Pendant que la direction s'apprête à jeter un tiers des travailleurs hors de l'usine, les actionnaires voient leurs dividendes augmenter de 25 %. De plus, l'usine a largement bénéficié de subventions publiques, entre autres en se faisant réhabiliter et louer des bâtiments à moindre coût par les collectivités locales. À ce titre, rien que les aides du département s'élèvent à 700 000 euros sur les dix dernières années.

Et que dire de la morgue de la direction de Néopost dont le PDG, le jour de l'annonce des licenciements, déclarait : « *Nous sommes très satisfaits de générer pour la première fois une marge nette à deux chiffres ; toutes les conditions sont réunies pour poursuivre sur des bases solides notre développement dans les années à venir.* »

Les indemnités de licenciement proposées aux travailleurs sont dérisoires : 2 mois de salaires en plus de l'indemnité légale de licenciement pour les salariés de moins de 5 ans d'ancienneté, puis une légère augmentation de cette indemnité en fonction de l'ancienneté pour atteindre... 6 mois de salaires en plus de l'indemnité légale pour un travailleur ayant plus de 20 ans d'ancienneté.

Cela n'empêche pas la direction de mettre la pression sur les travailleurs lorsqu'elle constate une baisse de productivité... jusqu'à ce que ceux-ci aient fini par débrayer.

Une grande partie de la population de la ville est, à juste titre, écoeurée par l'attitude de Néopost qui n'hésite pas à menacer de ruine toute une ville pour grossir ses profits.

L'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits est d'une brûlante actualité au Lude comme ailleurs. Mais cela s'impose !

Correspondant LO

• Irak

Bush dans l'engrenage de l'intervention militaire

C'est un Bush au menton éraflé par une chute à vélo qui est venu présenter aux téléspectateurs américains les orientations de la politique américaine en Irak. Il n'y a pas que les vélos qui chutent, sa cote de popularité est, elle aussi, au plus bas, à 45 %. L'administration Bush tente d'effacer l'impopularité grandissante à son égard. Amplement méritée, cette impopularité est provoquée par les tortures pratiquées par l'armée américaine et par l'enlèvement des troupes embarquées dans une guerre à laquelle ils ne s'attendaient pas.

En parlant à la télé de l'avenir de l'Irak, un avenir passablement bouché, Bush tente de faire oublier un présent pouvant lui faire connaître le même sort qu'à son père. Celui-ci, bien que vainqueur en 1991 de la première guerre contre l'Irak, fut battu à l'élection présidentielle suivante.

Plus d'un an après leur entrée triomphale à Bagdad, les troupes américaines sont confrontées à une guerre ouverte qui mobilise contre eux différents groupes d'opposition armés. Les repréailles de l'armée américaine, au lieu de faire taire les opposants, font naître au contraire des vocations et renforcent le crédit de ces groupes auprès d'une population exaspérée par l'occupation. Les principaux bénéficiaires en sont les chefs religieux, chiites ou sunnites, tout concurrents qu'ils soient.

En étant incapables de satisfaire les besoins élémentaires de la population en eau, en nourriture, en médicaments, les États-Unis ont obtenu l'effet inverse de ce qu'ils disaient vouloir attendre, après que la dictature de Saddam Hussein eut été renversée.

Et plus encore, depuis des semaines, les autorités américaines se trouvent placées en situation non pas d'alléger leur présence militaire, alors que le 30 juin elles devaient remettre le

pouvoir aux autorités irakiennes, mais au contraire de devoir justifier un renforcement de leur présence armée. Bush se retrouve donc face à un dilemme : soit rester en Irak, et prendre le risque que l'opinion américaine se détache de son administration, soit quitter l'Irak, et laisser au Proche-Orient un chaos bien pire pour les puissances impérialistes que la situation antérieure à l'occupation militaire.

C'est pourquoi, depuis quelques jours, les déclarations des

dirigeants américains se multiplient sur le mode « On reste, on reste pas »... disant à la fois que le futur gouvernement de Bagdad aura son mot à dire sur l'armée et la police, tout en envisageant de placer l'armée irakienne sous direction américaine.

Mais même si Bush finissait par récolter sur le plan électoral les fruits amers de sa politique, ce ne serait rien encore à côté du prix – celui du sang – payé par la population irakienne.

Jacques FONTENOY

Lutte Ouvrière appelle à manifester contre l'occupation anglo-américaine en Irak, le samedi 5 juin.

À Paris, le cortège partira à 17 heures de la place de la Bastille.

• États-Unis

« L'économie-alligator » et ses proies

« L'économie-alligator » est la formule imagée qu'utilisent des économistes américains pour décrire la situation économique actuelle : les salaires y sont stagnants depuis dix ans ou même en baisse, illustrés par le profil de la mâchoire inférieure de cet animal, la pente montante de sa mâchoire supérieure figure, elle, les hausses du coût de la vie (loyer, transports, santé, en particulier).

Au moment où les autorités prétendent que le pays est sorti de la récession et va vers la prospérité, ces difficultés grandissantes touchent toutes les catégories de salariés.

Bien évidemment, la situa-

tion des travailleurs bien plus défavorisés, dits « working poors » (travailleurs pauvres), c'est-à-dire qui ont un emploi mais sont pauvres quand même, inflige un démenti aux propos des dirigeants américains. L'hebdomadaire d'affaires *Business Week* consacre un dossier à ce sujet. Il y redit que 24 % des travailleurs, en ayant un emploi stable et à plein temps sur l'année, ont des revenus inférieurs ou égaux au seuil officiel de pauvreté. Cela concerne 26 millions de personnes. Étant donné le décalage existant entre la mesure officielle du seuil de pauvreté et une estimation du coût réel de la vie aujourd'hui, ce sont 40 autres millions de personnes qu'il faut rajouter si l'on

veut avoir une plus juste idée de la situation de ces Américains qui ont du mal à joindre les deux bouts.

Dans ce même dossier, un autre exemple, celui des salaires versés par la chaîne de magasins Wal-Mart, première entreprise américaine par le chiffre d'affaires : la moyenne est de 9,64 dollars de l'heure, soit tout juste au-dessus du salaire de 9,06 dollars qui détermine le passage du seuil de pauvreté officiel pour un salarié nourrissant quatre personnes. Pour l'ensemble de ces « travailleurs pauvres », le salaire moyen serait de 7,09 dollars contre 17,15 dollars pour le salaire moyen de l'ensemble des salariés.

Il existe un salaire mini-

mum aux États-Unis : il est de 5,15 dollars de l'heure. Une misère étant donné le coût de la vie, mais qui n'a fait réagir aucun politicien, ni parmi les Républicains ni parmi les Démocrates. La proposition la plus élevée d'un nouveau salaire minimum, 7 dollars, émane du sénateur démocrate du Massachusetts, Edward Kennedy, qui passe pour un libéral.

Le 5 mai dernier, *Le Monde* nous informait que « 411 entreprises entrant dans l'indice d'une des Bourses de Wall Street affichent une hausse moyenne de 27 % de leur rentabilité pour le premier trimestre 2004 ». Les véritables alligators, c'est là qu'ils sont.

Jean MASSARDIER

« Micro-crédits » et maximum d'hypocrisie

En prévision du sommet des dirigeants des puissances les plus riches, le « G8 », qui doit se tenir du 8 au 10 juin, Chirac a commencé à se glisser dans le rôle d'ami des pays du Tiers-Monde. Pour ce faire il a invité Mohammed Yunus, économiste originaire du Bangladesh présenté comme « l'inventeur du micro-crédit », la solution miracle, une de plus, pour lutter contre la pauvreté.

L'origine de cette théorie du micro-financement se situe, nous dit-on, dans son pays au milieu des années 70. Après la terrible famine de 1974 qui fit périr des dizaines de milliers de pauvres au Bangladesh, Yunus se pencha, paraît-il, sur le sort que connaissaient les habitants des villages alentour, tenaillés

par la faim. Il se concentra sur 42 villageois, fabricants de tabourets en bambou, réduits à la quasi-servitude par les usuriers. Il leur prêta de sa poche 27 dollars... et fut remboursé. Bref une belle histoire !

La panacée préconisée par Yunus, qui se résume à ce que chaque pauvre fasse preuve de débrouillardise pour se créer un emploi ou un moyen de subsistance en empruntant de l'argent à des taux d'intérêt de 4 à 12 % le mois, est illustrée par d'autres exemples plus illustres les uns que les autres : un micro-crédit pour l'achat en ville d'un fût d'huile destiné à être écoulé à la cuiller dans les villages ou encore l'exemple, dont se vante Yunus lui-même, de femmes du Bangladesh n'ayant souvent jamais connu ni le téléphone ni même l'électricité mais qui ont pu se pro-

curer à crédit un téléphone cellulaire qu'elles louent à des villageois !

Chirac, emboîtant le pas à des spécialistes de la Finance, ne craint pas le ridicule en présentant le micro-crédit comme une solution miracle, qui arrive opportunément au moment où les pays riches réduisent ce qu'ils appelaient l'aide publique au développement, et qui profitait pourtant déjà bien peu aux peuples des pays pauvres. Micro-crédits ou micro-finance sont devenus les nouveaux mots gadget pour recouvrir les vieilles recettes capitalistes qui ne visent, en l'occurrence, qu'à faire du profit même sur le dos des plus démunis. D'ailleurs, certaines mauvaises langues disent que cette formule permettrait à des trusts comme l'Oréal de financer pour pas cher des coiffeurs

dans les pays du Tiers-Monde, ou comme Sanofi, de former des pharmaciens à bon compte, et ainsi de pénétrer les marchés de ces pays. Le bon cœur n'est jamais loin du portefeuille.

Autre exemple, en France celui d'Attali, ancien conseiller personnel de Mitterrand. Mis en examen il y a trois ans dans le cadre de l'affaire des ventes d'armes à l'Angola, la Justice lui demanda la provenance d'un million de francs dont il avait été le bénéficiaire. L'avocat d'Attali répondit alors que son client avait perçu cette somme « pour examiner si l'Angola pouvait mettre en place un système de micro-crédits aux gens les plus pauvres de ce pays. C'est un versement tout à fait justifié ». En fait de conseils, ce n'est même pas Attali qui les aurait fournis puisqu'il avait

sous-traité l'affaire à un cabinet qui ne lui factura que 300 000 F... Et bien sûr il affirma qu'il n'était pas au courant que l'argent reçu provenait de la société de Pierre Falcone, Brenco, qui était au centre de cette affaire de trafic d'armes avec l'Angola.

Qu'à cela ne tienne, depuis, Attali a fondé PlaNetFinance (Organisation de Solidarité Internationale contribuant à la professionnalisation et au financement des institutions de microfinance, rien que ça !) qui comprend dans son comité d'honneur des hommes aussi préoccupés par la lutte contre la pauvreté qu'Édouard Balladur ou Jean-Marie Messier. Et bien sûr Chirac n'a pas manqué d'inviter Attali, un expert, à sa petite causerie élyséenne sur la pauvreté.

Annie ROLIN